

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |   |                                     |   |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée   | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées   |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque  | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur  | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)  | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur   | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression  |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible  | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input type="checkbox"/>            | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |   |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:    Pagination multiple.  |                                     |   |

# LE MONDE ILLUSTRÉ

## ABONNEMENTS :

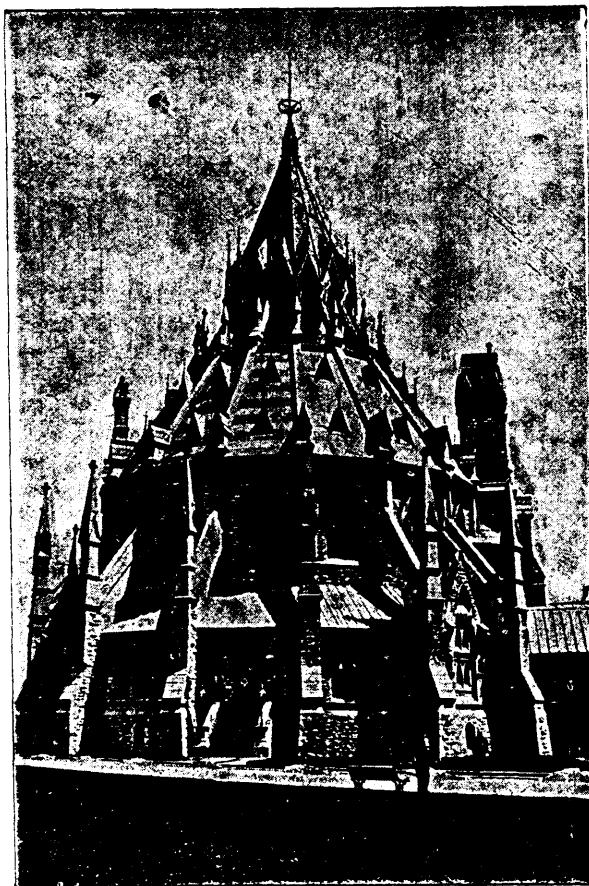
Un an, \$3.00 - - - - Six mois, \$1.50  
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance  
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

6ÈME ANNÉE, No 300.—SAMEDI, 1<sup>ER</sup> FEVRIER 1890

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.  
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES CARTIER, MONTRÉAL.

## ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - 10 cents  
Insertions subséquentes - - - - 5 cents  
Tarif spécial pour annonces à long terme



LA BASILIQUE D'OTTAWA

Photographies Pittaway & Jarvis.—Photo-gravures par Armstrong

LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT FÉDÉRAL, A OTTAWA

Photographies Pittaway & Jarvis.—Photo-gravures par Armstrong



VUE DE L'UNE DES TOURS FAISANT PARTIE DES FORTIFICATIONS DE QUÉBEC

Photographie Vallée.—Photo-gravure par Armstrong

A TRAVERS LE CANADA

## LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 1er FEVRIER 1890

## SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Faits scientifiques.—Un drame dans les airs (avec gravure), par Jules Verne.—La musique, par Rodolphe Brunet.—En fumant, par Raoul Renault.—Promenade à travers l'Exposition-Universelle, par P. Colonnier.—L'influence de la grippe.—Notes historiques.—Rébus illustré.—Variétés.—Récréations de la famille.—Feuilletons : Famille-sans-Nom, par Jules Verne ; Le Régiment.

GRAVURES : A travers le Canada : Vue de l'une des tours faisant partie des fortifications de Québec.—La Basilique d'Ottawa.—La Bibliothèque du Parlement Fédéral, à Ottawa.—Une page de musique.—Les élections en 1837.—Portraits des principaux officiers anglais de l'insurrection de 1837 : Sir John Colborne ; Gilbert Argall ; colonel Gore ; lord Gosford.

## Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	50
2me "	26
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
88 Primes, à \$1	88
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

## NOS PRIMES

## QUATRE-VINGTIÈME TIRAGE

Le quatre-vingtième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois de JANVIER, aura lieu SAMEDI, le 1er FEVRIER, à 8 heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre



\* \* Un de mes correspondants de Montréal m'écrit une lettre charmante par laquelle il m'informe qu'un grand nombre d'ouvriers, ses collègues, désireraient savoir s'il existe une bibliothèque contenant des ouvrages spéciaux sur les métiers qu'ils exercent.

" Nous recevons, dit-il, des Américains, des catalogues qui contiennent les titres de ces ouvrages, mais nous sommes obligés de les acheter."

Je remercie le signataire de cette lettre de l'occasion qu'il m'offre de dire quelques mots d'une question aussi grave et aussi importante que celle des bibliothèques techniques et des écoles du soir.

Le cadre d'une causerie est malheureusement trop restreint pour permettre des développements.

Cette grande question d'établir des cours publics a commencé à être agitée sérieusement en Europe, de 1855 à 1860 et c'est surtout en France, dans cette belle Alsace aujourd'hui séparée momentanément de la mère-patrie, qu'elle a reçu un commencement de solution, car jusqu'alors l'Allemagne et

l'Angleterre n'avaient eu que peu ou point de résultats.

Les besoins intellectuels des classes ouvrières se firent bientôt sentir d'une manière si absolue que le gouvernement français en 1862 fit faire une enquête très sérieuse sur l'enseignement professionnel, et à laquelle furent conviés les plus grands industriels de France.

Voici comment s'exprimait alors M. Bourcart :

Je crois qu'on ne saurait montrer trop d'empressement à profiter des heureuses tendances qui se manifestent au sein des classes ouvrières, et qu'on ne devrait reculer devant aucun sacrifice pour leur donner satisfaction. L'âge de l'écolier est malheureusement celui où l'on comprend mal encore la nécessité de l'instruction, et quand l'expérience et la raison finissent enfin par en faire sentir l'importance à l'ouvrier, il est trop tard pour lui. Le jour où dans tout le pays, à tout âge, dans toute position, les moyens d'instruction seront placés à la portée de quiconque éprouvera le besoin de les mettre à profit, un progrès immense sera réalisé pour le présent, un plus grand encore se préparera pour l'avenir. L'ouvrier qui ira lui-même à l'école n'aura pas besoin qu'on le menace d'une loi sur l'instruction obligatoire pour y faire aller ses enfants, et les idées d'ordre, de moralité, de dignité personnelle descendront rapidement bien plus avant dans les masses avec la culture intellectuelle, qui jusqu'à présent est demeurée chez nous le privilège en quelque sorte des classes aisées. Or, ces classes là sont directement intéressées à l'élévation du niveau intellectuel et moral dans les masses, et c'est pour elles-mêmes qu'elles travaillent en aidant le peuple à s'instruire."

Oui, il faut en effet seconder ces heureuses tendances et, Dieu merci, nous sommes arrivés à une époque où l'ouvrier ne doit plus être tout simplement une mécanique humaine.

\* \* Et maintenant lisez encore attentivement ce que répondait aussi ce grand industriel à qui le ministre adressait cette étrange question :

—L'enseignement que vous donnez à la population ouvrière a-t-il eu sur elle une heureuse influence, soit au point de vue matériel, soit au point de vue moral ?

—Une très heureuse influence. Les ouvriers qui suivent nos cours sont l'élite de la classe ouvrière, quelques uns d'entre eux fréquentaient les brasseries et y perdaient leur temps, leur santé et leur argent ; ils font maintenant des économies et améliorent leur position en obtenant de meilleurs salaires. Plusieurs des plus anciens élèves sont devenus contre-maîtres, et, en général, le seul fait d'être membre des cours populaires est une bonne recommandation auprès de tous les industriels de notre localité. En été, on voit des jeunes gens faire des promenades, l'album sous le bras, pour passer leur temps à dessiner, d'autres commencent à herboriser. En hiver, s'ils ne sont pas à l'école, ils passent leurs heures de loisir dans leurs familles, où ils lisent à leurs sœurs, à leurs frères et à leurs amis les histoires instructives et intéressantes qu'ils trouvent dans les livres de notre bibliothèque. Je suis assuré que, dans peu d'années, les résultats seront encore plus visibles, lorsque nos jeunes gens seront devenus pères de famille et qu'ils sauront pourquoi il faut envoyer les enfants à l'école.

Je voudrais pouvoir multiplier les citations du rapport de 1862, car il est des plus instructifs, mais il remplit deux gros volumes et mon embaras est compréhensible.

Toutefois, comme je trouve dans un autre ouvrage une anecdote assez curieuse au sujet des cours publics je la reproduis, afin de ne pas être toujours d'un sérieux trop monotone :

Un jour, il y a de cela quatre ans, (ces lignes ont été écrites en 1876) un savant s'avisait de devenir professeur gratuitement à Saint-Denis. Ses cours attirèrent tant de monde que les cafés et les cabarets en étaient dans la dissolution. Le moka grillonnait en séjournant dans les bouilloires, la bière s'aigrissait, l'absinthe s'éventait, le vin bleu se décomposait et menaçait de tourner en vinaigre... A l'horizon pas le moindre consommateur... Les soldats de la garnison eux-mêmes avaient déserté le cabonlot pour aller s'enterrer dans ces cours publiques ! Consternation sur toute la ligne des cafetiers, cabaretiers, caboulotiers ! que firent ces industriels ? Ne pouvant se consoler de l'abandon de leurs pratiques, ils se réunirent, et, guidés par un intérêt commun, ils rédigèrent une pétition qu'ils adressèrent au ministre de l'instruction publique et dont la teneur était : " qu'il était urgent de faire cesser des cours qui dérangeaient l'équilibre du pays, distraient les consommateurs de leurs habitudes et devaient immanquablement forcer l'honnête négociant à fermer boutique etc.

Cette étrange pétition existe dans les archives du ministère de l'instruction publique.

Ma foi ! s'il n'y a que les hôteliers qui y perdent !

\* \* \* Quand à la question de bibliothèque, qui intéresse plus particulièrement et avec raison mon correspondant, voici où elle en est, je crois, à Montréal.

La collection de livres du Mechanics Institute est bonne, on y trouve nombre d'ouvrages techniques des plus utiles et des plus intéressants, mais ils sont généralement en anglais et peu nouveaux, de sorte qu'ils présentent ce grave inconvénient d'être écrits dans une langue que nous comprenons un peu moins que la nôtre et qu'ils ne contiennent pas les derniers perfectionnements apportés dans chaque métier.

De plus, ils restent souvent muets sur les méthodes suivies en France et la chose est d'autant plus fâcheuse que ce grand pays a prouvé à la dernière exposition, une telle supériorité industrielle que l'Angleterre, les États-Unis et l'Allemagne s'en sont émus avec raison, et que les rapports des délégués des associations ouvrières de ces pays ont conseillé à leurs nationaux de s'occuper beaucoup plus de la France qu'on ne le faisait autrefois.

La bibliothèque de la compagnie du Grand-Tronc contient aussi de bons ouvrages sur les arts et métiers, mais elle est bien incomplète aussi, et les remarques précédentes peuvent s'appliquer aussi à cette institution.

L'Institut Fraser qui a hérité de la bibliothèque de l'Institut Canadien, et possède par conséquent des livres français, a peu d'ouvrages techniques dont les ouvriers peuvent tirer beaucoup de bénéfice.

La bibliothèque du cercle Ville-Marie et celle de l'Union catholique, sont surtout littéraires.

Somme toute, il faut absolument reconnaître qu'il existe une lacune, sous ce rapport, dans la plus grande ville commerciale et industrielle du Canada, et qu'il faut remédier le plus tôt possible à cet état de chose.

Une bibliothèque technique est le complément forcé, le corollaire indispensable des écoles du soir.

Il est évident que ceux qui suivent les cours industriels et artistiques qui viennent d'être ouverts à Montréal, en retireront de grands bénéfices, mais il est plus certain encore qu'à mesure que leurs connaissances deviendront plus grandes, ils voudront en acquérir davantage. Ils voudront aussi consacrer leurs moments de loisir à repasser ce qu'ils ont appris et à lire des ouvrages spéciaux.

Il faut donc leur procurer les moyens de mettre à exécution ces excellentes dispositions, et de rendre plus facile au travailleur sérieux le chemin qui conduit à la science.

\* \* Eh bien, ce qui n'existe pas encore à Montréal va être réalisé sous peu à Québec, grâce à l'énergie, à la générosité et au dévouement de quelques hommes, véritables amis des ouvriers, qui parlent peu et agissent beaucoup.

Une société composée de MM. Bélanger, prêtre, hon. G. Bresse, conseiller législatif, Zéphirin Paquette, marchand, J.-B. Laliberté, chapelier, Gaspard Rochette, manufacturier, F.-X. Drolet, mécanicien, Philéas Gagnon, tailleur, J. Turcotte, avocat, C.-T. Coté, inspecteur des manufactures, de se constituer en corporation, sous le nom de " Bibliothèque des ouvriers ".

L'objet de cette société est de fonder une bibliothèque et salle de lecture, pour l'instruction des ouvriers dans les arts et l'industrie, dans ses diverses branches.

J'ai tenu à citer les noms et professions des membres fondateurs de cette société, car en les lisant, on constate avec plaisir que toutes les classes sociales se sont unies dans un même but et qu'il y a entre elles communion d'idées absolues.

Ce point est très significatif, il est le résultat des idées de progrès et d'avancement qui envahissent le monde entier, comme il prouve que les sentiments généreux existent encore partout, en haut comme en bas, quoiqu'en disent les pessimistes qui s'obstinent à pleurer sur les défauts d'un siècle qu'ils n'apprécient pas à sa juste valeur.

Car tout cela ne se fait pas sans argent, il en faudra même beaucoup, mais si le projet des Québécois est excellent, je suis heureux de savoir qu'il sera certainement, et très prochainement réalisé.

Le gouvernement coopérera sans doute à cette œuvre,—à vrai dire, je l'ignore, et en serai-je même

## FAITS SCIENTIFIQUES

sûr que je ne vous le confierais pas, de peur d'avoir l'air de parler politique—mais ce qui est certain c'est que l'honorable M. Bresse, l'un des plus grands manufacturiers de Québec, versera une très forte somme, (cent mille piastres, m'a-t-on dit), dans la caisse de la Bibliothèque des ouvriers.

Le nerf de la guerre étant trouvé pour lutter contre l'ignorance, comment voulez-vous que le succès fasse défaut.

\* \* A Québec, on commence par l'établissement d'une bibliothèque et je crois que c'est avec raison.

Voici ce que le fondateur des cours publics de Guebwillers, Alsace, qui furent ouverts en 1858 :

Permettez-moi de dire un mot sur notre bibliothèque, car je crois son importance dans l'éducation populaire aussi grande que celle des cours eux-mêmes, et je pense qu'un établissement d'enseignement professionnel ne saurait produire ce que l'on est en droit d'attendre de lui, s'il n'a pas une bibliothèque à offrir à ses élèves.

C'est par la bibliothèque qu'ont commencé les cours. Elle était bien petite à ce début : elle s'est successivement accrue et possède près de deux milles volumes (en 1862) lus cette année par deux mille trois cents lecteurs, contre un lecteur qu'il y avait au commencement. L'établissement de bibliothèque est le vrai moyen d'arriver plus tard à multiplier sur toute la surface du pays les cours populaires, de même que partout où s'ouvrira un cours on peut être assuré de voir s'établir une bibliothèque. Le livre et le professeur s'appellent mutuellement.

\* \* Ce qui se fait à Québec ne peut-il se faire à Montréal ?

Les riches industriels ne manquent pas dans notre grande ville et je vois pas pourquoi ils resteraient toujours dans leur fromage, se laissant vivre, regardant les autres peiner tout le temps, sans se rappeler leurs commencements et sans chercher à aider les ouvriers.

Dressez une liste des plus riches commerçants, des industriels les plus fortunés, des entrepreneurs qui ont le mieux réussi — et Dieu sait quelle influence ont les entrepreneurs dans notre pays— adressez leur un appel bien senti et, ma foi, s'il n'est pas entendu, si on n'y répond pas, si on n'obtient pas de preuves palpables de leur générosité, il faudra dire que Montréal ne veut pas s'occuper de la classe ouvrière.

Les écoles du soir sont fondées, elles fonctionnent, elles sont très bien dirigées, les professeurs ont été choisis avec soin, et aucune objection sérieuse ne peut être faite en faveur d'une opposition quelconque.

Il est évident que tout n'est pas parfait, puisqu'on ne fait que commencer, mais c'est précisément parcequ'il y a des améliorations à apporter au fonctionnement de ces institutions, que l'on a besoin d'aide et de dévouement.

Il nous faut des cours pratiques, surtout pratiques, des cours spéciaux comme ils existent en France, toutes proportions gardées, sont nécessaires. Il faut des cours de dessin très bien faits.

Du dessin, beaucoup de dessin, car c'est par son art que la France a éclipsé toutes les autres nations dans l'industrie en 1889.

Quelque soit le métier de l'ouvrier, il lui faut connaître le dessin pour exceller, mais il faut aussi renoncer pour toujours à cette déplorable méthode Smith qui n'est plus suivie qu'au Canada.

La méthode Smith n'a jamais rien produit de bon, parcequ'elle est absurde en elle-même et qu'elle déplaît autant aux élèves qu'aux professeurs.

M. Templé, directeur des écoles du soir de Montréal, qui a été choisi par les ouvriers pour organiser les cours, et qui a les connaissances voulues, ne me contredira pas, je crois, sur ce sujet.

Il faut absolument briser avec la routine et aller vite dans la voie du progrès.

Et, sur ce, attendons les événements et... l'argent des bons citoyens qui voudront suivre l'exemple de M. Bresse.

\* \* Je vous parlais dans ma dernière causerie de la loi concernant les pères de famille ayant douze enfants ou plus.

Cette excellente mesure a eu le don d'inspirer un poète, M. Pamphile Lemay, qui a aussitôt adressé au premier ministre la requête rimée suivante :

J'ai douze enfants vivants, tous d'amour légitime,  
Et s'il m'en faut encore pour avoir votre estime  
Et pour servir d'exemple à mes concitoyens,  
Dites-le, ça me va. J'ai les mêmes moyens.

Je suis de race forte et de source féconde.

Chez nous, à quatre-vingts, on court encor le monde :  
On a bon pied, bon œil, et, d'une ferme voix,  
On dit, près des berceaux, les chansons d'autrefois.

Nous sommes nés aux champs où l'on boit l'air limpide.  
Où la vie est plus calme et la mort, moins avide.  
Il fallut fuir un jour devant l'adversité.  
Mes parents m'ont suivi dans la vieille cité.  
De leurs quatorze enfants trois sont au cimetière.  
Les autres, moins pressés, passent leur vie entière.

A lutter pour se faire une place au soleil.

Donc, j'entends bien des cris, le matin au réveil.  
Je vois aussi, malgré la grippe et les névroses,  
Rire sur l'oreiller, bien des figures roses.  
Et je demande au ciel, qui sait tous mes soucis,  
De combler ma maison, et puis... mes déficits.

Je songe à me tailler... ambitions humaines !...  
Dans quelque forêt vierge, un de ces beaux domaines  
Qu'en vain les créanciers cherchent d'un œil hagard.  
Oui, puisque mon pays montre un si grand égard  
Pour les foyers bruyants où le marmot fourmille,  
Et qu'il se joint au ciel pour bénir la famille  
Où l'amour conjugal dédaigne de tricher,  
En lui donnant un coin du sol à défricher,  
Oui, je me fais colon !...  
S'il vous plaît mes cent acres.

O bois mystérieux, j'aime vos senteurs acres !  
Vous roulez sous les vents comme une mer qui bout,  
Mais la tempête passe et vous restez debout  
Vous êtes pleins de calme aussi. L'aile et la feuille  
Glissent sans bruit autour du front qui se recueille.  
Vos rameaux sont touffus, mais je vois à travers  
La lumière tomber comme des cieus ouverts.  
Au pied de vos troncs verts où s'accroche la mousse  
L'insecte au corset d'or habille et se trémousse  
Et, baignés de soleil, sur vos altiers sommets,  
Les sauvages oiseaux ne se taisent jamais.

Aurai-je mon ruisseau tapageur ? Son murmure  
M'enivrerait peut-être alors que la ramure  
Protégerait mon front comme une douce main.  
Aurai-je un lac d'azur où la fleur de carmin  
Penchera, comme un cœur qui saigne, son calice ?  
Aurai-je une colline où l'œil avec délice  
Embrassera parfois tout mon bonheur d'un coup ?  
Aurai-je tout cela ? C'est demander beaucoup ;  
Mais c'est là l'idéal où mon âme s'élançe,  
L'oasis où peut-être, un jour, dans le silence,  
Loin du monde insensible à mon dernier adieu,  
J'irai mourir en paix sous le regard de Dieu.

Il y a bien, dans ces vers, quelques passages un peu risqués, mais enfin Lemay est si bon père de famille que personne ne s'est voilé la face.

On a même beaucoup applaudi et cette note poétique jetée dans la salle de l'Assemblée Législative a reposé les oreilles habituées à entendre un genre de musique qui n'a rien de commun avec l'harmonie.

\* \* Tous les journaux parlent en ce moment de deux jeunes filles, deux américaines évidemment, qui viennent de faire le tour du monde en soixante-douze jours, mais j'en suis encore à me demander quel est leur mérite.

Ont-elles voulu s'assurer par elles-mêmes que le service des chemins de fer et des bateaux à vapeur était bien fait et très rapide dans tous les pays ?

Veulent-elles prouver qu'elles ne savent voyager que comme des colis, sans rien voir, sans étudier, sans observer ? en vérité, il n'y a pas quoi s'en vanter.

Peut-être ont-elles prétendu démontrer tout simplement que les jeunes filles qui roulent le plus ne sont pas des rouleuses !!!

Tous les peut-être sont permis.

*San Pedro*

Les cultivateurs en 1789.—L'homme était à la charrue, la femme à l'étable, le garçon à la grange, la fille filait, et tous les comptes étaient payés.

Les cultivateurs en 1890.—Le mari est au marché, la femme est fatiguée, la fille est endimanchée, le fils frotte le harnais argenté et fait reluire les quatre roues, les hypothèques vont leur train jusqu'à ce que la propriété soit mangée.

A nos cultivateurs de dire jusqu'à quel point cette boutade peut s'appliquer à quelques-unes de leurs connaissances

LA TREMPÉ DU CUIVRE.—Le secret de la trempe du cuivre et du bronze, qui a été connu de nos ancêtres, suivant toute apparence, puisqu'ils savaient faire avec ces métaux des instruments tranchants ou contondants, capables d'entamer les matériaux les plus durs, était perdu depuis les temps les plus reculés ; un hasard l'aurait fait retrouver, dit-on, et une usine, en Pennsylvanie, s'occuperait d'appliquer le procédé aux pièces métalliques qui entrent dans les appareils destinés à produire l'électricité.

\* \*

LAMPES PHARES.—Un industriel français, M. Decondun, vient d'inventer un système d'éclairage fort curieux. Il s'agit d'une veilleuse ordinaire à laquelle est adaptée une lentille spéciale ; les rayons lumineux réunis et concentrés par cette lentille se projettent, en un faisceau, à une distance de plusieurs pieds, éclairant puissamment l'objet sur lequel ils sont dirigés et laissant dans l'obscurité toute la zone environnante. Cet appareil est parfait pour travailler dans la chambre d'un malade, pour éclairer le cadran d'une pendule et pour lire dans son lit.

\* \*

FERS A CHEVAL EN PAPIER.—Tout le monde connaît les inconvénients du fer à cheval en métal. Un des principaux est qu'il n'empêche pas le cheval de glisser. On a bien essayé d'y remédier par l'emploi des semelles en caoutchouc ou cuir, mais ces substances s'usent rapidement et échauffent le pied. On expérimente en ce moment en Allemagne un fer à cheval fabriqué avec une matière où le papier entre pour la plus grande partie. Il adhère mieux au sabot que le fer en métal et est insensible à l'action de l'eau. L'usage le rend raboteux et empêche le cheval de glisser.

\* \*

TRANSFORMATIONS MAGIQUES.—Infusez quelques brins de campêche dans de l'eau et quand celle-ci sera rouge mettez-la dans une bouteille. Prenez alors trois verres, rincez le premier avec du vinaigre fort, jetez dans le second une pincée d'alun qui ne se verra pas si le verre n'a pas été essuyé, laissez enfin le troisième sans préparation. En versant dans les verres l'eau rouge de la bouteille, elle paraîtra jaune dans le premier, bleuâtre dans le second et deviendra noire si on remue avec une clef en fer, dans le troisième verre. L'eau prendra peu à peu une teinte violette.

\* \*

SAVON DE PÉTROLE.—On a cru jusqu'ici que le pétrole et, en général, les huiles minérales ne peuvent fournir de savon. Selon certains journaux scientifiques, il faudrait abandonner cette croyance. Une circonstance toute fortuite aurait conduit un chimiste anglais du nom de Gardon, à fabriquer du savon avec de l'huile lourde, provenant de la distillation partielle du pétrole brut. Si cette découverte se confirme, et si elle est réellement d'application pratique, l'industrie de la savonnerie prendra un essor considérable, et le public ne tardera pas à bénéficier des avantages qu'assurerait la mise en œuvre d'une matière première, aussi abondante et aussi peu coûteuse que le pétrole. Nous donnons cette nouvelle sans réserve et sans la garantir la moins du monde.

\* \*

LA DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE DE L'HEURE AUX ÉTATS-UNIS.—La distribution électrique de l'heure est fort avancée aux États-Unis. Elle s'effectue de l'observatoire de Washington sur New-Orléans, Savannah, Washington, Philadelphie, New-York, Newport et Woods-Hall ; l'observatoire de Cambridge commande l'horloge de Boston ; enfin les ports du Pacifique reçoivent l'heure de l'observatoire de Mare-Island, près de San-Francisco.

Voici comment on opère : Trois minutes avant midi et jusqu'à midi, le courant électrique est envoyé sur les lignes toutes les secondes à l'exception de celles qui marquent la fin de chaque demi-minute et des cinq secondes qui terminent chaque minute. A midi précis, les timeballs tombent simultanément dans toutes les villes. L'usage des lignes télégraphiques est accordé gratuitement à toutes les Compagnies qui font ce service.

Des horloges particulières sont également corrigées par ces courants électriques indicateurs. En outre, les postes de pompiers, les stations de signaux et de surveillance des côtes ont des lignes qui leur permettent d'obtenir l'heure exacte à tout instant.

\* \*

PURIFICATION DES EAUX.—La question de la purification des eaux occupe une grande place dans les préoccupations des édilites.

On vient d'essayer, à Rouen, un moyen électrique de purifier les eaux ; on peut désinfecter les eaux en état de décomposition en les arrosant de chlorure de sodium et en les soumettant à un courant électrique.

La nouvelle méthode est surtout applicable aux villes qui avoisinent la mer, à celles qui contiennent de grandes fabriques produisant des résidus de chlorure, et, en général, à toutes celles qui possèdent ce sel en abondance. Avec une simple installation mécanique, composée de moteurs, de dynamos, etc., on peut délivrer la population des mauvaises odeurs émanant des eaux croupies ou putréfiées, et, en même temps, faire une économie de toutes les eaux douces employées au lavage des rues.

Puisse ce procédé si simple et si bienfaisant être bientôt perfectionné de manière à pouvoir être appliqué en grand aux agglomérations considérables qui sont moins proches de la mer.

Le jour où on en arrivera là, un grand pas aura été fait par l'hygiène publique





1<sup>re</sup> STROPHE. Grave.

Larghetto  
Sostenuto. *Rit.* *Dolce.*

A l'heure où Saint-François d'Assise

*Cantabile*

Préchaît pour éclairer les cœurs, Les hirondelles de l'église se répandaient en bruits moqueurs. Hiron.

*Legg.* *Legg.*

*Legato.*

delles, en ribambelles, poussaient des cris, claquaient des ailes Et troublaient la paix du saint

*Largando.*

lieu. Le Saint leva la main: «Mes sœurs, les hirondelles, taisez-vous, écou-

*Larg.* *Ben marcato.*

*Rit.*

tez la parole de Dieu! Pour finir.

*Surrez.* *Sostenuto.* *Rit.*

2<sup>e</sup> STROPHE *Declamé.*

A ces mots, leurs ailes fluettes se repliaient près du vitrail, Et toutes demeuraient muettes, Comme les

*Acc. gr. ce.*

anges du portail. Alors le Saint à ses fidèles, Par la des splendeurs éternelles; Puis se tournant vers le ciel

*Largement.* *Rit.*

bleu: «J'ai dit, et maintenant mes sœurs, les hirondelles, chantez et célébrez les louanges de Dieu!

G. FRAGEROLLE

## VOYAGES EXTRAORDINAIRES

## Un drame dans les airs

(Suite)

Tous les fantômes de cette nécrologie me passaient devant les yeux ! La raréfaction de l'air et les rayons du soleil augmentaient la dilatation du gaz, et le ballon montait toujours ! Je tentai machinalement d'ouvrir la soupape, mais l'inconnu en coupa la corde à quelques pieds au-dessus de ma tête. . . . J'étais perdu !

—Avez-vous vu tomber Mme Blanchard ? me dit-il. Je l'ai vue, moi ! oui, moi ! J'étais au Tivoli le 6 juillet 1819. Mme Blanchard s'élevait dans un ballon de petite taille, pour épargner les frais de remplissage, et elle était obligée de le gonfler entièrement. Aussi, le gaz fusait-il par l'appendice inférieur, laissant sur sa route une véritable traînée d'hydrogène. Elle emportait, suspendue au-dessous de sa nacelle par un fil de fer, une sorte d'auréole d'artifice qu'elle devait enflammer. Maintes fois, elle avait répété cette expérience. Ce jour-là, elle enlevait de plus un petit parachute lesté par un artifice terminé en boule à pluie d'argent. Elle devait lancer cet appareil, après l'avoir enflammé avec une lance à feu toute préparée à cet effet. Elle partit. La nuit était sombre. Au moment d'allumer son artifice, elle eut l'imprudence de faire passer la lance à feu sous la colonne d'hydrogène qui fusait hors du ballon. J'avais les yeux fixés sur elle. Tout à coup, une lueur inattendue éclaira les ténèbres. Je crus à une surprise de l'habile aéronaute. La lueur grandit, disparut soudain et reparut au sommet de l'aérostat sous la forme d'un immense jet de gaz enflammé.

Cette clarté sinistre se projetait sur le boulevard et sur tout le quartier Montmartre. Alors, je vis la malheureuse se lever, essayer deux fois de comprimer l'appendice du ballon pour éteindre le feu, puis s'asseoir dans sa nacelle et chercher à diriger sa descente, car elle ne tombait pas. La combustion du gaz dura plusieurs minutes. Le ballon, s'amointrissant de plus en plus, descendait toujours, mais ce n'était pas une chute ! Le vent soufflait du nord-ouest et le rejeta sur Paris. Alors, aux environs de la maison no 16, rue de Provence, il y avait d'immenses jardins. L'aéronaute pouvait y tomber sans danger. Mais, la fatalité ! le ballon et la nacelle portent sur le toit de la maison ! Le choc fut léger. "A moi !" crie l'infortunée. J'arrivais dans la rue à ce moment. La nacelle glissa sur le toit, rencontra un crampon de fer. A cette secousse, Mme Blanchard fut lancée hors de sa nacelle et précipitée sur le pavé. Mme Blanchard se tua !

! Ces histoires me glaçaient d'horreur ! L'inconnu était debout, tête nue, cheveux hérissés, yeux hagards !

Plus d'illusion possible ! Je voyais enfin l'horrible vérité ! J'avais affaire à un fou !

Il jeta le reste de lest et nous dûmes être emportés au moins à 9,000 mètres de hauteur ! Le sang me sortait par le nez et par la bouche !

—Qu'y a-t-il de plus beau que les martyrs de la science ? s'écriait alors l'insensé. Ils sont canonisés par la postérité !

Mais je n'entendais plus. Le fou regarda autour de lui et s'agenouilla à mon oreille :

—Et la catastrophe de Zambecarri, l'avez-vous oubliée ? Ecoutez. Le 7 octobre 1804, le temps parut se lever un peu. Les jours précédents, le vent et la pluie n'avaient pas cessé, mais l'ascension annoncée par Zambecarri ne pouvait se remettre. Ses ennemis le bafouaient déjà. Il fallait partir pour sauver de la risée publique la science et lui. C'était à Bologne. Personne ne l'aida au remplissage de son ballon.

Ce fut à minuit qu'il s'enleva, accompagné d'Andréoli et de Grossetti. Le ballon monta lentement, car il avait été troué par la pluie, et le gaz fusait. Les trois intrépides voyageurs ne pouvaient observer l'état du baromètre qu'à l'aide d'une lanterne sourde. Zambecarri n'avait pas mangé depuis vingt-quatre heures. Grossetti était aussi à jeun.

—Mes amis, dit Zambecarri, le froid me saisit, je suis épuisé. Je vais mourir !

—Chut ! dit Andréoli. Entends-tu ? —Quoi ? répondit Zambecarri.

—Un bruit singulier !

—Tu te trompes !

—Non !

Voyez-vous ces voyageurs au milieu de la nuit, écoutant ce bruit incompréhensible ! Vont-ils se heurter contre une tour ? Vont-ils être précipités sur des toits ?

—Entends-tu ! On dirait le bruit de la mer !

—Impossible !

—C'est le mugissement des vagues !

—C'est vrai !

—De la lumière ! de la lumière !

Après cinq tentatives infructueuses, Andréoli en obtint. Il était trois heures. Le bruit des vagues se fit entendre avec violence. Ils touchaient presque à la surface de la mer !

—Nous sommes perdus ! cria Zambecarri, et il se saisit d'un gros sac de lest.

—A nous ! cria Andréoli.

La nacelle touchait l'eau, et les flots leur couvraient la poitrine !

—A la mer les instruments, les vêtements, l'argent !

Les aéronautes se dépouillèrent entièrement. Le ballon délesté s'enleva avec une rapidité effroyable. Zambecarri fut pris d'un vomissement considérable. Grossetti saigna abondamment. Les malheureux ne pouvaient parler, tant leur respiration était courte. Le froid les saisit, et en un moment ils furent couverts d'une couche de glace. La lune leur parut rouge comme du sang.

Après avoir parcouru ces hautes régions pendant une demi-heure, la machine retomba dans la mer. Il était quatre heures du matin.

Les naufragés avaient la moitié du corps dans l'eau, et le ballon, faisant voile, les traîna pendant plusieurs heures.

Au point du jour, ils se trouvèrent vis-à-vis de Pesaro, à quatre milles de la côte. Ils y allaient aborder, quand un coup de vent les rejeta en pleine mer.

Ils étaient perdus ! Les barques épouvantées fuyaient à leur approche ! . . . Heureusement, un navigateur plus instruit les accosta, les hissa à bord, et ils débarquèrent à Ferrada.

Voyage effrayant, n'est-ce pas ? Mais Zambecarri était un homme énergique et brave. A peine remis de ses souffrances, il recommença ses ascensions. Pendant l'une d'elles, il se heurta contre un arbre, sa lampe à esprit-de-vin se répandit sur ses vêtements ; il fut couvert de feu, et sa ma-

chine commençait à s'embraser, quand il put redescendre à demi brûlé !

Enfin, le 21 septembre 1812, il fit une autre ascension à Bologne. Son ballon s'accrocha à un arbre, et sa lampe y mit encore le feu. Zambecarri tomba et se tua !

Et en présence de ces faits, nous hésiterions encore ! Non ! Plus nous irons haut, plus la mort sera glorieuse !

Le ballon entièrement délesté de tous les objets qu'il contenait, nous fûmes emportés à des hauteurs inappréciables ! L'aérostat vibra dans l'atmosphère. Le moindre bruit faisait éclater les voûtes célestes. Notre globe, le seul objet qui frappât ma vue dans l'immensité, semblait prêt à s'anéantir, et, au-dessus de nous, les hauteurs du ciel étoilé se perdaient dans les ténèbres profondes !

Je vis l'individu se dresser devant moi.



Son ballon s'accrocha à un arbre et sa lampe y mit le feu.—Voir page 317, col. 3.

Il tomba inanimé dans la galerie. Il en fut de même de Grossetti. Andréoli seul restait éveillé. Après de longs efforts, il parvint à secouer Zambecarri de son engourdissement.

—Qu'y a-t-il de nouveau ? Où allons-nous ? D'où vient le vent ? Quelle heure est-il ?

—Il est deux heures !

—Où est la boussole ?

—Renversée !

—Grand Dieu ! la bougie de la lanterne s'éteint !

—Elle ne peut plus brûler dans cet air raréfié, dit Zambecarri !

La lune n'était pas levée, et l'atmosphère était plongée dans une ténébreuse horreur.

—J'ai froid, j'ai froid ! Andréoli. Que faire ? Les malheureux descendirent lentement à travers une couche de nuages blanchâtres.

—Voici l'heure ! me dit-il. Il faut mourir ! Nous sommes rejetés par les hommes ! Ils nous méprisent ! Ecrasons-les !

—Grâce ! fis-je.

—Coupons ces cordes ! Que cette nacelle soit abandonnée dans l'espace ! La force attractive changera de direction, et nous aborderons au soleil !

Le désespoir me galvanisa. Je me précipitai sur le fou, nous nous primes corps à corps, et une lutte effroyable se passa ! Mais je fus terrassé, et tandis qu'il me maintenait sous son genou, le fou coupait les cordes de la nacelle.

—Une ! . . . fit-il.

—Mon Dieu ! . . .

—Deux ! trois ! . . .

Je fis un effort surhumain, je me redressai et repoussai violemment l'insensé !

—Quatre ! dit-il.

La nacelle tomba, mais, instinctivement, je me cramponnai aux cordages et je me hissai dans les mailles du filet.

Le fou avait disparu dans l'espace !

Le ballon fut enlevé à une hauteur incommensurable ! Un horrible craquement se fit entendre ! Le gaz, trop dilaté, avait crevé l'enveloppe ! Je fermai les yeux . . .

Quelques instants après, une chaleur humide me ranima. J'étais au milieu de nuages en feu. Le ballon tournoyait avec un vertige effrayant. Pris par le vent, il faisait cent lieues à l'heure dans sa course horizontale, et les éclairs se croisaient autour de lui.

Cependant, ma chute n'était pas très rapide. Quand je rouvris les yeux, j'aperçus la campagne. J'étais à deux milles de la mer, et l'ouragan m'y poussait avec force, quand une secousse brusque me fit lâcher prise. Mes mains s'ouvrirent, une corde glissa rapidement entre mes doigts, et je me trouvai à terre !

C'était la corde de l'ancre, qui, balayant la surface du sol, s'était prise dans une crevasse, et mon ballon, délesté une dernière fois, alla se perdre au delà des mers.

Quand je revins à moi, j'étais couché chez un paysan, à Harderwick, petite ville de la Gueldre, à quinze lieues d'Amsterdam, sur les bords du Zuyderzée.

Un miracle m'avait sauvé la vie, mais mon voyage n'avait été qu'une série d'imprudences, faites par un fou, auquel j'en avais pu parler !

Qué ce terrible récit, en instruisant ceux qui me lisent, ne décourage donc pas les explorateurs des routes de l'air !

JULES VERNE.

FIN

## LA MUSIQUE

Voilà un art qui unit l'harmonie à la puissance. La musique est un écho des cieux qui électrise les cœurs et qui peut les porter à tous les actes d'héroïsme possibles. Ainsi, on a vu les phalanges d'Alexandre, les légions de César, les soldats de Charlemagne, les armées de Napoléon Ier, courir de victoire en victoire, éblouir le monde, étonner l'histoire de leurs exploits héroïques au son d'un instrument musical qui excitait leur ardeur, doublait leurs forces et les rendait invincibles au combat. Voyons-les, par la pensée, ces braves, ivres de la bataille, voler au combat, à la victoire. Avec quel courage n'affrontent-ils pas les balles, les bombes et la mort qui planent sur eux ? Si quelques braves tombent dans la mêlée, ils entendent encore le clairon qui sonne, alors, ils essaient de se relever, s'ils ne le peuvent, si leurs forces trahissent leur courage, la musique touche leur âme, les fait penser à l'éternité et aux célestes concerts ; ils meurent en chrétiens et en patriotes avec les mots de Dieu et Patrie dans la bouche.

D'ailleurs, qui de nous ignore les effets sans pareils de ce puissant mobile, de cet art incomparable qui se nomme la musique ? Toutes les nations, tous les peuples, tous les hommes, à quelque race qu'ils appartiennent en sentent l'influence immense et divine. Rappellerai-je l'effet que produisait sur l'esprit de Saül, le son de la harpe de David ? Combien de noires mélancolies, la musique n'a t-

elle pas changées en parfaite sérénité ? Combien de fois le voyageur traversant le berceau du monde, l'Asie, où les régions barbares de l'Afrique, ne dut il pas la vie aux accords mélodieux d'un instrument qui touchât l'Arabe du désert, ou le nègre inhumain des plages du Soudan ? Combien de fois, aussi, l'enfant des bois, le sauvage d'Amérique prêt à immoler à sa fureur sanguinaire, l'Européen qui lui apportait les lumières du saint évangile, ne se calma-t-il pas pour obéir au missionnaire musicien qui l'émerveillait par les accents d'une musique quelconque ? Quel effet merveilleux et divin, la musique n'a-t-elle pas, lorsque jointe à la poésie chrétienne elle fait pleurer et retourner vers Dieu les cœurs les plus endurcis ? Bien plus, la musique étend même son domaine et son influence sur les animaux ; je prouve ceci par un exemple tiré de Chateaubriand :

Le serpent, dit cet illustre champion de la plume, est très dangereux, mais il se laisse lui-même charmer par doux sons, et pour le dompter le berger n'a besoin que de sa flûte. Au mois de juillet 1791, nous voyageions dans le haut Canada, avec quelques familles sauvages de la nation des Onontagués. Un jour que nous étions arrêtés dans une grande plaine, au bord de la rivière Génésie, un serpent à sonnettes entra dans notre camp. Il y avait parmi nous un Canadien qui jouait de la flûte ; il voulut nous divertir, et s'avança contre le serpent avec son arme d'une nouvelle espèce. A l'approche de son ennemi, le reptile se forme en spirale, aplatit sa tête, enfle ses joues, contracte ses lèvres, découvre ses dents empoisonnées et sa gueule sanglante ; il brandit sa double langue comme deux flammes ; ses yeux sont deux charbons ardents : son corps, gonflé de rage, s'abaisse et s'élève comme les soufflets d'une forge ; sa peau, dilatée, devient terne et écailleuse ; et sa queue, dont il sort un bruit sinistre, oscille avec tant de rapidité, qu'elle ressemble à une légère vapeur. Alors le Canadien commence à jouer sur sa flûte ; le serpent fait un mouvement de surprise, et retire la tête en arrière. A mesure qu'il est frappé de l'effet magique, ses yeux perdent leur apreté, les vibrations de sa queue se ralentissent, et le bruit qu'elle fait entendre s'affaiblit et meurt peu à peu. Moins perpendiculaires sur leur ligne spirale, les orbes du serpent charmé s'élargissent, et viennent tour à tour se poser sur la terre, en cercles concentriques. Les nuances d'azur, de vert, de blanc et d'or reprennent leur éclat sur sa peau frémissante ; et, tournant légèrement la tête, il demeure immobile dans l'attitude de l'attention et du plaisir. Dans ce moment le Canadien marche quelques pas, en tirant de sa flûte des sons doux et monotones ; le reptile baisse son cou nuancé, s'ouvre avec sa tête les herbes fines, et se met à ramper sur les traces du musicien qui l'entraîne, s'arrêtant lorsqu'il s'arrête, et recommençant à le suivre quand il recommence à s'éloigner. Il fut ainsi conduit hors de notre camp, au milieu d'une foule de spectateurs, tant sauvages qu'européens, qui en croyaient à peine leurs yeux : à cette merveille de la mélodie, il n'y eut qu'une seule voix dans l'assemblée, pour qu'on laissât le merveilleux serpent s'échapper.

Et plus loin, l'immortel auteur du *Génie du Christianisme* termine ainsi une page magnifique sur l'art des Chopin, des Beethoven et des Mozart : "Le chant, dit-il, nous vient des anges, et la musique, la source des concerts est dans le ciel ; elle est le sublime du beau et du mystérieux."

Oui, la musique n'est pas d'invention humaine, ses accords sont trop mélodieux, ses vibrations trop célestes, ses harmonies trop sublimes, pour n'être pas une création et un écho des cieux.

A sa voix irrésistible, les peuples pleurent, chantent, gémissent ou maudissent, selon ses accents, selon ses mélodies. Elle est le dieu des plaisirs et des voluptés, comme elle est le dieu de la piété et de la religion. Non-seulement la musique touche le cœur de l'homme, émeut son âme, fait trembler le coupable et réjouit le juste, mais, plus d'une fois, Dieu lui-même, s'est laissé attendrir et toucher par elle ; la lyre eut des accords qui trouvèrent écho auprès du Roi des rois.

Enfin, peut-on imaginer une chose plus imposante que les accords solennels des clairons, des trompettes et des fanfares entières, sur un champ de bataille, au milieu de l'épaisse fumée de la poudre et des canons qui vomissent la mitraille ? Puis, qu'existe-t-il de plus majestueux, de plus sublime que les soupirs de l'orgue, que les frémissements du violon et que les balancements de la cloche se mariant aux hymnes religieuses ? Tout est beau et céleste dans cet art divin de la musique !

ROD BRUNET.

Montréal, Janvier 1890.

Rire des gens d'esprit, c'est le privilège des sots ; ils sont dans le monde ce que les fous sont à la cour, je veux dire sans conséquence.



J'ai lu, il y a quelque temps dans une revue quelconque—le nom m'a échappé—un article sur les réformes de l'orthographe de la langue française, que M. Pierre Malvezin veut apporter. M. Malvezin a la chose à cœur, et il poursuit son rêve, dit un chroniqueur, "avec un zèle religieux et un fanatisme candide."

Le réformateur veut la suppression des consonnes doublées dans les mots où on n'en prononce qu'une. Il voudrait qu'on écrive *accalmer*, *affaiblir*, *aggraver*, *allonger*, etc., de la même manière qu'on prononce ces mots, c'est à dire, *acalmer*, *afaiblir*, *agraver*, *alonger*, etc., etc., et il dit pour se justifier de vouloir supprimer cette consonne inutile qu'on écrit *agrafer* et non *aggraver*, *agrandir* et non *aggrandir*, *alourdir* et non *allourdir* . . .

M. Anatole France fait des gorges-chaudes sur l'utilité de cette transformation des mots. M. Francisque Sarcey ne la voit pas d'un trop mauvais œil et M. Louis Havet y travaille et a rédigé la teneur d'une pétition qui devait être adressée à l'Académie Française.

M. Anatole France, au cours d'un article sur ce sujet publié dans le *Temps* du 26 mai dernier, écrivait :

Quel besoin y a-t-il à mettre de la régularité dans l'orthographe et dans la forme des mots ? Les langues sont semblables à d'antiques forêts où les mots ont poussé comme ils ont voulu et comme ils ont pu. Ils forment réunis dans le discours, de magnifiques harmonies et il serait barbare de les tailler comme les tilleuls des promenades publiques . . . Certes, tel mot est un monstre . . . Mais le langage sort d'un fond obscur et populaire : il est plein d'ignorances, d'erreurs, de fantaisies, et ses grandes beautés sont ingénues . . . Tel qu'il est, qu'il nous soit vénérable et sacré ! . . .

C'est fort bien dit et il serait ridicule de vouloir réformer l'orthographe parce que, au dire d'un des apôtres de cette réforme "la simplification de l'orthographe est nécessaire à notre époque, où l'on en fait une question de vanité et presque de bonne éducation."

Alors, où serait donc le mérite de bien écrire notre langue si l'on veut la simplifier à un point où toute règle s'effacera pour faire place à une uniformité monotone.

Quant à moi—il faut bien que je donne mon opinion—quant à moi qui ne sais pas encore l'orthographe en usage, je proteste de toute la force de mes poumons—non, les innovateurs ne m'entendront pas—je proteste de toute la vigueur de ma plume d'oie contre une telle réforme qui me mettrait dans l'impossibilité d'écrivasser.

Je pourrais bien écrivasser encore mais mes élucubrations ne seraient pas même passables et je ne pourrais pas les faire paraître dans les journaux . . .

Pour des jeunes écrivailleurs comme moi, ça nous fait un gros velours de voir imprimer dans les gazettes illustrées des articles signés de notre nom et plagés à droite et à gauche.

On se gourme à moins, n'est-ce pas ?

Ça me chatouille tellement le nerf de la présomption et de l'orgueil qu'il me prend des envies de toujours fumer !

! ? ! ? ! ? ! . . .

Oh ! oh ! ne m'invectivez pas, je ne contenterai pas mon caprice ; je vais le reléguer avec les autres que j'ai déjà eus et que je n'ai pas pu satisfaire.

\* \*

M. Léon Ledieu, dans son *Entre-Nous* du 18 janvier, dit que ceux qui font baptiser "leurs fillettes de noms de ville comme *Delima* méritent d'être conspués."

M. Ledieu a parfaitement raison. Les sottes gens qui croient montrer beaucoup d'esprit en don-



nant des noms baroques à leurs enfants méritent certainement d'être ridiculisés. Cependant, j'accepterais volontiers le nom de Rose de Lima pour une de mes enfants, car c'est le nom d'une sainte qui fut la première martyre de l'Amérique du Sud.

*Delima* est une corruption et abréviation de Rose de Lima. On a ainsi nommé cette sainte parce qu'elle fut martyrisée à Lima et pour la distinguer des autres portant le même nom.

\* \*

L'*Influenza* ou plutôt la grippe fait des siennes et c'est une maladie tellement cocasse que les disciples d'Esculape y perdent leur thérapeutique.

Ça nous prend — je l'ai eue, je puis en parler en connaissance de cause — ça nous prend dans le cou, dans les jambes, dans la tête, dans les reins, dans la langue chez le beau-sexe. A certains moments, on éprouverait le besoin de ficher des coups de pied, mais on ne le fait pas.

Cette maladie s'annonce sous toutes sortes de formes et ses symptômes ne sont pas toujours les mêmes.

D'où nous vient cette nouvelle affliction ? Quelques-uns assurent qu'elle est originaire de Russie.

Je n'ai pas de peine à croire que cette épidémie ait pris naissance dans les géôles russes qui sont de véritables bouges infects, grâce à l'incurie des autorités.

Qu'elle vienne de là ou du Céleste Empire, elle ne nous en ménage pas moins.

\* \*

Chose très curieuse à noter :

Les expositions de Paris de 1867, 1878 et 1889 ont été ouverte le sixième jour de mai et, en ces années-là, le 6 mai tombait un lundi.

En effet, c'est une coïncidence fort rare.

*Raoul Renauld*

## Promenade à travers l'Exposition Universelle

Ainsi que nous l'avons vu les chiffres nous ont déjà édifiés sur l'essor incroyable qu'a donné l'Exposition aux affaires à Paris et en France. Mais, ce n'est pas tout. On a constaté en effet qu'en 1867, lors de l'Exposition Universelle qui eut lieu, les recettes ont dépassé les dépenses de 4 millions. En 1878, ce ne sont plus les recettes, mais les dépenses qui sont en dessus, et pour un déficit de 31 millions ! Au contraire cette année, non seulement tous les immenses palais construits sur le Champ-de-Mars, y compris leur administration, etc., ont été payés, mais encore les recettes ont surpassé les dépenses de plus de huit millions !

Mais ce n'est pas seulement les grandes administrations qui ont fait de brillantes affaires, les vendeurs de billets d'entrée pour l'Exposition gagnaient régulièrement 3, 4 ou 5 piastres par jour. Un marchand de *gaufres*, sorte de petits gateaux légers débitait journellement 20,000 de ces gateaux à trois cents chaque, cela lui faisait donc une recette de six cents piastres. Un autre marchand vendait du cidre rafraîchissant de Normandie parmi les visiteurs, il faisait ses cinq ou six piastres par jour. Les recettes des restaurants établis dans l'enceinte de l'Exposition, sur la tour Eiffel, aux invalides et ailleurs ont fait des recettes fabuleuses.

Mais ne nous attardons pas trop à ces considérations purement commerciales, et au-dessus des intérêts matériels, considérons surtout le côté moral car, comme dit un auteur :

Au-dessus de ces millions gagnés et de ces profits matériels, aussi importants qu'ils soient, une richesse plus précieuse encore, richesse incalculable, reste acquise à la France : c'est le profit moral qu'elle a retiré, la renommée et l'honneur qu'elle a acquis, en entreprenant et en réussissant une œuvre aussi considérable.

Les étrangers ont vu la France sous son vrai jour : ils la croyaient peut-être livrée à des dissensions intérieures qui lui faisaient oublier ce qui assure l'avenir et la prospérité d'un peuple, c'est-à-dire, le travail, le commerce, l'industrie, les beaux arts, les œuvres de la paix. Ils ont pu croire

qu'elle ne songeait qu'à partir en guerre contre ses voisins et nourrissait sans cesse des projets belliqueux. Ils ont vu, au contraire, un peuple tranquille, fier dans sa force, ne menaçant personne, accueillant ses visiteurs avec joie, leur donnant une franche et cordiale hospitalité ; jamais Paris n'a été plus calme, jamais l'ordre n'a été plus assuré.

Rentrés chez eux, ils raconteront leurs impressions, ils penseront aux merveilles qui les ont éblouis, à cette explosion du génie français, produit par la collaboration de l'élite intellectuelle, commerciale et industrielle d'une nation qui, au milieu de son activité, n'a pas oublié les grandes œuvres sociales, en faveur des ouvriers, des travailleurs, des malheureux, des déshérités, des classes qui souffrent, ainsi qu'en témoignent les magnifiques productions de l'Exposition d'Économie sociale ; ils penseront aussi aux fêtes de Paris, où, au milieu de l'ordre le plus parfait, toutes les classes de la société étaient confondues et ne formaient plus qu'une seule famille.

En effet, comme preuve de cet ordre admirable qui a toujours régné dans la grande ville, je ne puis mieux faire que de publier une note prise dans les statistiques de la Préfecture de police : plus de trente millions de visiteurs ont parcouru l'Exposition. Or, les arrestations pendant six mois n'ont été que de 198 individus, ou un par jour environ, et encore ils appartenaient à dix-huit nationalités différentes !

Tels sont quelques-uns des enseignements, des profits moraux que la France aura retirés de cette magnifique Exposition qui, du premier jusqu'au dernier jour, favorisée par un temps radieux, et par une affluence inouïe de visiteurs venus de tous les points du globe, n'a été qu'un immense succès. Il ne sont pas moins nombreux ni moins précieux que les profits matériels, que les millions que cette grande fête du travail aura laissés dans tout le pays.

Quand à nous, mes amis, qui n'avons pu nous associer que de loin à cette belle manifestation, que son souvenir soit pour nous une grande leçon, et jetant les yeux sur le beau pays du Canada, assurons-nous du grand jour où lui aussi il appellera autour de lui le monde entier à son *Exposition Universelle*. Tandis que, de tous côtés, les autres peuples s'agitent, progressent, chacun cherchant à surpasser ses voisins, ne restons point en arrière. Le Canada a des ressources immenses, et ses territoires gigantesques, à la fécondité inépuisable lui fournissent chaque année des produits qui sont encore inconnus non seulement aux autres peuples, mais encore à nous-mêmes. Ne négligeons donc point les richesses dont la Providence nous a fait une si large part : faisons les connaître à l'univers, et alors, les nations viendront à nous, et reconnaîtront enfin la grande place que nous devons tenir au milieu d'elles !

On dit que les charpentes de fer de la tour Eiffel sont couvertes d'inscriptions qu'y ont laissées des milliers de visiteurs durant les instants d'enthousiasme qu'ils passaient sur le colossal monument. Il y en a de toutes les sortes et de tous les goûts ; cependant, il en est une bien touchante, écrite de la main d'un habitant de la Roumanie, petit pays bien éclipsé par le prestige des forts empires ses voisins. Ce pauvre homme, qui devait être un homme de cœur, en contemplant du haut de la tour le merveilleux spectacle qui s'offrait à ses yeux, se tourna sans doute du côté où dans les brumes du ciel il croyait apercevoir là-bas, bien loin, sa chère et pauvre Patrie. Et, comparant alors l'humble position de celle-ci, avec la brillante manifestation qu'il avait sous les yeux, son cœur se gonfla probablement, et des larmes durent mouiller sa paupière, car sa main tremblante écrivit ces mots touchants sur le fer où on les voit encore :

« O mon cher pays ! quand remporteras-tu donc un pareil succès ! »

Eh bien ! mes amis permettez aujourd'hui à votre chroniqueur en terminant sa causerie si incomplète de formuler lui aussi ce vœu pour notre Canada, et comme il ne faut jamais désespérer de l'avenir, avant de vous quitter, il vous donne rendez-vous d'avance et pour une époque prochaine dans les champs qui entourent le Mont-Royal. Alors, en effet, ces champs seront couverts des constructions de notre Exposition et les airs retenti-

ront des acclamations de cent peuples accourus des bouts du monde pour voir ce que peut faire une nation énergique quand elle s'appuie sur le Travail et la Civilisation.

J. Gronnier

## L'INFLUENCE DE LA GRIPPE

Monsieur et cher tailleur,

Impossible de vous payer, mon banquier a la grippe.

J'étais allé chez lui ce matin pour demander de l'argent ; il est au lit, et son argent aussi.

Moi-même je ne me sens pas bien, est-ce votre note qui contenait le fameux microbe ? Mais depuis que je l'ai reçue, je vais tout de travers.

Du reste, il me paraît difficile que vous-même n'ayez pas la grippe, vous êtes un homme trop comme il faut pour ne pas suivre la mode ; remettons donc le paiement du total de ma facture à la disparition de la grippe.

Avec laquelle, d'ailleurs, j'ai bien l'avantage, etc.

(Signé) GONTRAN DE FAINDECIÈCLE.

Madame,

Ma fille m'a chargée de vous dire qu'elle renonce au mariage projeté avec monsieur votre fils.

Elle l'a vu hier pris par la grippe. Il lui a paru si laid, si affreux, que jamais elle ne consentira à être la femme d'un homme qui tousse avec cette voix-là.

Avec tous mes regrets, veuillez, je vous prie, etc.

Vve DURAFLEUR (mère).

Mon cher auteur,

Je viens d'entendre la lecture de votre pièce. Que vous fassiez éternuer le comique de l'ouvrage, je le comprends ; que vous fassiez éternuer à la rigueur le jeune premier, je le comprends encore ; mais la jeune première !

— Pardon, mon cher directeur, mais personne n'éternue dans ma pièce ; c'est moi qui ai la grippe !

— Oh ! mais alors ! si personne n'éternue, votre pièce n'est plus drôle, et je la refuse !

— Comprends-tu ma deveine ! Non ; c'est à prendre l'existence en grippe ! C'est à croire que je suis maudit du ciel et de l'enfer.

— Qu'as-tu donc, grands dieux ?

— Je sors d'avoir la grippe.

— Bon !

— Ma femme l'a en ce moment ; mes enfants aussi, ma tante aussi.

— Ah !

— Mon associé aussi, mon propriétaire.

— Diable !

— Et ma belle-mère ne l'a pas !

ERNEST BLUM.

## NOTES HISTORIQUES

Le 23 novembre 1889, M. J. X. Perrault est fait officier du mérite agricole par le gouvernement français.

L'abbé André NERCAM, sulpicien, est mort le 22 janvier 1890. Né le 6 avril 1814, à Barzac, département de la Gironde, diocèse de Bordeaux. Ordonné prêtre le 19 décembre 1840 ; il enseigna la philosophie en France ; arriva à Montréal le 21 novembre 1846. Il a été professeur et directeur du collège de Montréal.

En vertu des amendements à la charte de la ville, la nomination des candidats devant prendre part aux élections municipales ont eu lieu le 20 janvier courant (1890), et les élections devront avoir lieu le 1er février prochain. M. Jacques Grenier, réélu maire par acclamation. Echevins réélus par acclamation : MM. J.-M. Dufresne (E-st), Jos McBride (O-uest), W.-J.-H. Cunningham (St-Laurent), V. Grenier (St-Jean-Baptiste).



RÉBUS ILLUSTRÉ



Patient.—Docteur, que mes yeux me font souffrir.  
Médecin, (qui a la manie de consoler.)  
—Mais songez donc que vous souffririez davantage, si vous ne les aviez pas.

Au jardin des Plantes:  
Toto à son père :  
—Pourquoi que l'éléphant il a un nez si grand que ça, dis ?  
—Parce qu'étant petit, il fourrait toujours ses pattes dedans, monsieur !

Petites pensées :  
"Tout le monde ici-bas porte sa croix. Seulement les malins s'arrangent pour la porter à la boutonnière !"  
"Les tapis ! Quels malheureux ! On les foule aux pieds et puis après on les bat. O ingratitude humaine !"

RECREATIONS DE LA FAMILLE

No 556.—LA CLEF DE LA SCIECE  
Quelle est la distance des nuages à la terre ?

No 557.—ENIGME  
Qui me dérobe avec mystère  
Aux indiscrets fort prudemment ?  
C'est vous, lectrice, assurément  
Bonne et jolie autant qu'austère.

Me maintenant en solitaire  
Sur un contour rose et charmant  
Rose moi-même fréquemment  
Ou je remplis mon ministère.

Si me perdre est futilité  
M'enlever est félicité  
Pour tout mortel, fût-il un sage.

Frère ornement, gai passe-temps  
Mignon joujou fort en usage  
Pendant le bienheureux printemps.

SOLUTIONS

No 558.—La tour a été construite par le roi Raoul en 931 et avait 931 ans en 1862.  
L'église a été construite sous Henri IV en 1596 elle avait 266 ans en 1862.  
Le curé est né en 1828 et avait 34 ans quand il fut nommé en 1862.

No 555.—Le mot est : Char-pie.

ONT DEVINE :

Rosette et F. C., Québec ; Charles Dupuis, Saint-Henri ; Mlle C. P. Lamothe Montréal, Mlles Adolphe et Marie Vekeman, Sherbrooke.

**AVIS AUX MERES.** LE SIROP CALMANT DE MME WINSLOW pour la dentition des enfants, est le médicament recommandé par les principaux médecins des États-Unis, et il est employé avec avantage depuis quarante ans par des millions de mères pour leurs enfants. Pendant le progrès de la dentition sa valeur est incalculable. Il soulage l'enfant de toute douleur, guérit la diarrhée et la dysenterie, et la diarrhée, les douleurs d'entrailles et le borborygme. Il donne du repos à la mère en donnant la santé à l'enfant. Prix : 25 cents la bouteille.

**THIS PAPER** may be found on file at Geo. F. Rowell & Co's Newspaper Advertising Bureau (10 Spruce St.), where advertising contracts may be made for the NEW YORK.

**HENRI LARIN,**

PHOTOGRAPHE

2202 -- RUE NOTRE-DAME -- 2202

5041



LE JOHNSTON'S FLUID BEEF

Est universellement reconnu comme la meilleure nourriture à prendre quand on se sent affaiblir. Il se digère si facilement que ses effets se font sentir de suite.

FUMEZ LE NOUVEAU

5 CTS **NECTAR** 5 CTS

CIGARE DE L'UNION

FAIT A LA MAIN, PUR HAVANE,

**E. N. CUSSON, FABRICANT**

MONTREAL.

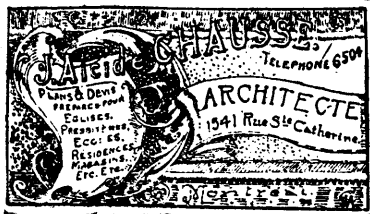
**HOTEL DU CANADA**

A. C. SABOURIN, propriétaire

Coin des rues Saint-Gabriel et Sainte-Thérèse

MONTREAL

Ses lunchs à 25 cents sont des meilleurs à Montréal.



**CASTOR FLUID**

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille

HENRY R. GRAY,  
Chimiste-pharmacien,  
144, rue St-Laurent.

**TROUVE**

L'EAU SAINT-LEON est le bourreau que extermine la Dyspepsie, la Constipation, le Rhumatisme, Maladie du Foie et des Reins.

Faites-en un usage constant et vous jouirez d'une bonne santé.

**Cie D'EAU DE SAINT-LEON**

51, PLACE VICTORIA

**E. MASSICOTTE & FRERES**

SEULS PROPRIETAIRES

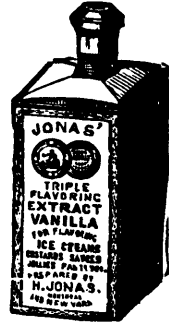
Téléphone 1432

**VICTOR ROY,**

ARCHITECTE

26 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

**ETABLIE EN 1870**



Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours en magasin les articles suivants :

Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS

Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs

Moutarde Française Glycerine, Collefortes.

Huile d'Olive en demi pintes, pintes et pots.

Huile de Foie de Morue, etc., etc.

**HENRI JONAS & CIE**

10—RUE DE BRESOLES—10

Bâtisses des Sœurs)

MONTREAL



Voici le véritable J. E. P. Racicot, inventeur, propriétaire et manufacturier des célèbres Remèdes Sauvages, 1431, rue Notre Dame, à l'enseigne du Sauvage.

Montréal, 9 mai. CERTIFICAT.—Moi, soussigné, je certifie que pendant six mois j'ai été malade d'une démanaison et dartres aux bras d'une souffrance terrible, j'ai été guéri par les Remèdes de J. E. P. RACICOT, propriétaire et fabricant de remèdes sauvages, dans l'espace de trois semaines, au No 1431, rue Notre-Dame, à l'enseigne du Sauvage.

A. LAFERRIERE, typographe, No 11, Saint-Etienne, Côteau St-Louis. On trouvera les mêmes remèdes au No 25 rue St-Joseph, Québec, et au No 9, rue Duont, Sherbrooke.

La Compagnie d'Assurance  
**NORTHERN OF ENGLAND.**

Capital..... \$15,000,000  
Fonds accumulés..... 17,106,000

BUREAU GÉNÉRAL POUR LE CANADA

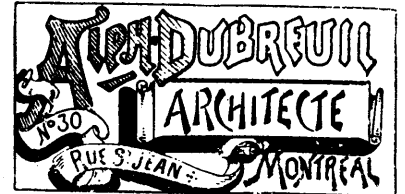
724 NOTRE-DAME, MONTREAL

ROB. W. TYRE, Gérant.

AGENTS POUR LA VILLE

ELZEAR LAMONTAGNE

JOSEPH CORBEIL



**CHESTER'S CURE !**

Pour la Toux Thumes  
L'Asthme Bronchites Catarrhe  
Enrouements Etc., etc

**LE GRAND REMEDE CANADIEN**

Pour les maladies ci-dessus mentionnées. Infaillible dans tous les cas. Demandez-le à votre pharmacien, Expédiez aussi franco par la malle sur réception du prix. Adressez :

**W. E. CHESTER**

461 — rue Laçachetière, Montréal — 461

Prix : grande botte..... \$1.00  
— botte..... 50

**SANS PEUR ET SANS REPROCHE**

SAVONS MEDICAUX

DU

**DR V. PERRAULT**

Ces savons, qui guérissent toutes les Maladies de la peau, sont aujourd'hui d'un usage général. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, hémorroïdes, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

NUMÉROS ET USAGES DES SAVONS

Savon No 1.—Pour démangeons de toutes sortes.

Savon No 5.—Pour toutes sortes de dartres. Savon No 8.—Contre les taches de rousseur et le masque.

Savon No 14.—Surnommé à juste titre savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.

Savon No 17.—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.

Savon No 18.—Pour les hémorroïdes. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables, et cela dans les cas les plus chroniques.

Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Expédiés par la poste sur réception du prix (25 cents).

ALFRED LIMOGES,  
Saint-Eustache, P.Q.



**OR PLAQUÉ SOLIDE.**

Afin d'introduire nos montres et autres bijoux pour 60 jours nous enverrons ce beau joujou d'or fin plaqué à aucune adresse sur reçu de 32 cent en timbre de Post; et aussi enverrons sans autres charges notre grand catalogue de montres et bijoux etc. avec des termes très avantageux aux Agents. Ce joujou est d'une qualité très fine et garantie de durer des années et soutenir l'essai de l'acide, est offert pour 32 cent pour 60 jours seulement. Envoyez votre ordre immédiatement et vous recevrez un joujou volant \$2.00 pour 32 cent. CANADIAN WATCH AND JEWELRY CO. 69 & 71 Adelaide St., East Toronto, Ont.

## FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

MONTRÉAL, 1er FÉVRIER 1890

## LE REGIMENT

PROLOGUE

MARIÉE PAR ORDRE

I

La forêt de Russy, celle de Boulogne et le parc du château de Chambord, qui se trouve enclavé dans cette dernière, forment ensemble, sur la rive gauche de la Loire, un superbe massif boisé de près de dix mille hectares. De nombreuses routes, des avenues, des allées ménagées pour la chasse à courre ou simplement pour l'exploitation des coupes, traversent la forêt dans tous les sens. En été, c'est une promenade, presque partout ombragée, charmante pour ceux qui aiment la solitude et la rêverie, car les passants y sont rares, et rares aussi les voitures, si ce n'est les jours populeux des marchés de Blois et du bourg de Bracieux.

Mais justement cette solitude y rend l'hiver plus noir, plus long et plus triste qu'ailleurs. Lorsque la forêt a perdu ses riches couleurs automnales, quand les feuilles d'or ont disparu, chassées des branches par les froides pluies d'octobre et les bises aigres de novembre, la forêt semble morte. Les oiseaux qui l'animaient sur les bordures, aux alentours des hameaux, sont allés chercher refuge en pleins champs, dans les haies et sous les charmillles. Le vent seul est le maître et s'en donne à cœur joie, hurlant sous les chênes avec les chouettes, vite éveillées dans les journées sans soleil. Et la neige rend le paysage plus morne encore. La neige étouffe tous les bruits, ouate la terre et les arbres, fait partout le silence, comme dans les rues très animées, lorsqu'on répard de la paille, afin de laisser reposer les malades.

Un soir de décembre de l'année 1859, un homme suivait une allée bordant la rivière du Cosson, enfilée par les pluies et dont les flots torrentueux coulaient avec un sourd roulement au pied du château de Chambord. L'allée était encombrée de neige. Certes, personne depuis qu'elle était tombée, n'était passé là, ni un piéton, ni un cavalier. Il y avait, sous les pieds du voyageur, un épais tapis doux et craquant, d'une blancheur immaculée.

L'homme marchait lentement, comme avec peine. Il était grand et paraissait élégant, autant que laissait deviner son élégance un long et chaud manteau de fourrure qui le couvrait de la tête aux pieds. Sous son manteau il portait un fardeau précieux sans doute, car, presque à chaque pas, entr'ouvrant la fourrure, il le regardait, souriait, les yeux humides de larmes, puis le recachait bien vite pour le garer de la bise.

Jeune trente ans tout au plus, à une certaine façon de marcher, de se tenir dans ses vêtements, à ses cheveux coupés en brosse et très courts, à sa moustache et à son impériale, il était facile de deviner un militaire, un officier. Il était pâle et un air de souffrance était répandu sur sa physionomie. Parfois, s'arrêtant soudain comme si la respiration lui manquait, il portait la main à sa poitrine. Ses yeux se voilaient alors et sur ses lèvres il y avait une crispation : c'était la douleur qui marquait là son passage. Il murmurait :

— Maudite blessure !

Mais il n'en serrait son fardeau que plus fort et s'il s'arrêtait, ce n'était jamais bien longtemps. Il s'orientait, disant :

— Je ne me trompe pas. C'est bien le chemin que je connais. Tout à l'heure, je rencontrerai la route qui, du château de Chambord, mène à Bracieux. Et une demi-heure après, mettons une heure, parce que je suis malade, je serai au village.

L'homme que nous présentons ainsi s'appelle Julien Rémondet. Il est lieutenant d'infanterie.

Il a fait partie de l'armée envoyée en Italie contre les Autrichiens. Blessé, soigné pendant de longs mois en Italie, il est revenu depuis quelques jours en France, non guéri, car sa blessure est grave et n'est pas encore cicatrisée.

Il est trois heures du soir. Le ciel est couvert, depuis le matin, de nuages gris. C'est de la neige, encore, pour la nuit prochaine. Le vent, un instant apaisé, se lève de nouveau et secoue des tourbillons blancs qui s'échappent des branches entrecroisées.

— Je suis bien las, murmure le jeune homme. Et cette neige me donne soif. Ma gorge brûle. On dirait que j'ai du feu dans la poitrine.

Sur la bordure du bois, il écarta la neige avec son pied, découvrit la mousse et s'assit. Il avait un éblouissement.

— Comme c'est faible, un homme ! dit-il en soupirant avec tristesse. Il ne faut rien pour le détraquer.

Il est vrai que ce rien dont parlait l'officier était un éclat d'obus et qu'il avait fallu un miracle pour le sauver. Un gémissement très doux, une plainte à peine perceptible sortit de son manteau. Il entr'ouvrit le vêtement, ému, et soupira. Il portait là, dans ses bras, contre sa poitrine, un enfant en ses langes, nouvellement né, âgé de deux jours peut-être.

L'enfant, tout à l'heure, dormait bien au chaud sous les fourrures. Maintenant, il venait de se réveiller.

— Cher bien-aimé, murmura l'officier, ne pleure pas, si tu ne veux pas m'enlever tout mon courage.

Il le contempla longuement, enseveli dans une méditation profonde. L'enfant avait des petites plaintes très douces. L'officier disait :

— Lorsqu'un enfant naît, que de rêves le père doit faire sur lui ! Il le voit grandissant, il le voit jeune homme. Il est devenu savant, fier et robuste. Auprès du père qui grisonne et se courbe, c'est un jeune chêne aux branches vigoureuses sous l'ombre protectrice desquelles ceux qui sont faibles viendront s'abriter. Les rêves du père prennent l'enfant à sa naissance et c'est la mort seulement qui interrompt ses rêves. Pourquoi ne suis-je pas ainsi près de toi, cher petit ? Je ne te vois pas grandir, je ne te vois pas jeune homme, je ne te vois pas aimé et estimé. Mon rêve s'arrête ici où je suis à toi tout petit. Pourquoi ? Est-ce donc que moi, quand la vieillesse et les fatigues m'auront affaibli, je ne m'appuierai jamais sur ton bras fort ? Est-ce que je dois mourir avant de te voir ainsi ? ou bien, serait-ce toi, cher petit ange innocent, qui dois mourir ?

Il frissonna à cette pensée et son geste d'épouvante machinal entourait l'enfant plus étroitement.

— Je voudrais bien ne pas mourir, afin d'être auprès de toi et d'éloigner les dangers qui te menaceront ; qui pourrait savoir ce qu'il adviendra de toi si je meurs ? Ta mère, obligée de se cacher, aura-t-elle jamais assez de forces pour te protéger ? Quel sera ton avenir, mon Dieu, si je ne suis pas là et si rien n'arrive qui permette à ta mère de t'élever, ce sont des étrangers, des indifférents, peut-être des ennemis qui te verront grandir, qui assisteront sans plaisir au développement de ta jeune âme et sans fierté à la formation de ton intelligence. Car tu seras intelligent, cher petit, et tu seras bon, et tu seras beau, comme ta mère !

On eût dit que l'enfant avait compris. Il ne vagissait plus. Il s'était endormi dans ses langes. Julien se pencha, l'embrassa longuement sur le front, avec bien des précautions, pour ne point l'éveiller. Puis il se leva, referma son manteau et se remit en marche. Presque aussitôt, il s'arrêta avec un geste de surprise, peut-être de crainte, et, plié en deux, l'oreille attentive, il écouta :

— Il me semble avoir entendu le bruit étouffé d'un galop de cheval lancé à toute vitesse. Cependant, je ne perçois plus rien. Je me serai trompé.

Il continua sa route, mais quelques secondes seulement.

— Non. C'est un cheval au galop. Est-ce moi que l'on poursuit ?

Il se jeta sous bois très vite et se cacha derrière des broussailles. Il n'était pas très loin du Cos-

son, à cet endroit-là, à en juger par le roulement continu, comme un tonnerre, de la rivière.

Julien ne s'était pas trompé. Un cavalier arrivait, au galop, dans l'avenue parcourue par l'officier. De loin, il se détacha nettement sur la blancheur de la neige, malgré les premières ombres du soir qui s'apésantissaient sur les bois. L'allure de ce cavalier était singulière. Il galopait, le corps complètement penché sur l'encolure et cherchant, sur la neige, des traces récentes : les traces des pas de Julien. Lorsque les traces disparurent, il n'alla pas plus loin. Il descendit, laissa son cheval en liberté et suivant les pieds marqués profondément dans la neige, il pénétra sous bois. A quelques mètres de la bordure, il se trouvait en présence de Julien qui n'avait pas bougé. Il eut un rire ironique et cruel.

— Monsieur Julien Rémondet, dit-il en s'inclinant avec cérémonie, j'ai l'honneur de vous présenter mes civilités.

Julien devait être fort ému car sa pâleur s'était encore accentuée. Ses lèvres blanches restèrent serrées. Il ne répondit pas au sarcasme.

Seulement, un cri d'effroi soulevait son cœur :

— Mon enfant est perdu !

— Monsieur Julien Rémondet, fit le cavalier, vous me connaissez, bien que nous n'ayons eu ensemble que des rapports fort peu fréquents. Je me nomme Antoine de Pontalès.

— Je le sais.

— Je suis le frère de Marguerite de Pontalès, une jeune fille naïve et ignorante que vous avez marié par ruse, parce que nous ne voulions, ni mon père ni moi, vous la donner pour femme.

— Marguerite m'aime, vous ne l'ignorez pas. Moi je l'adore, et elle est ma femme.

— Nous verrons, grommela Antoine entre ses dents. La volonté de mon père et la mienne devaient passer avant votre prétendu amour. Marguerite ne devait pas être à vous. Il fallait renoncer à elle. Vous ne l'avez pas fait. Vous êtes un lâche.

— Monsieur de Pontalès, murmura l'officier d'une voix très faible, je vous en prie, ne m'insultez pas ! ces insultes seraient gratuites. Vous êtes le frère de Marguerite. Votre vie m'est sacrée.

— Pardieu, je vais mettre des gants pour vous parler. Du reste, si je me suis lancé à votre poursuite, ce n'est pas, vous le pensez bien, pour discuter avec vous. Je viens vous tuer.

Julien eut un triste sourire.

— Monsieur, j'ai un devoir sacré à remplir. Je n'en demande que deux heures. Après, ma vie sera à votre disposition.

— Et pendant ces deux heures, vous irez porter à quelque nourrice l'enfant de ma sœur ? Non, non, c'est un fils du hasard, ce garçon-là, le hasard est un dieu assez puissant pour le protéger.

— Que voulez-vous dire ?

— Voici deux pistolets. Ils sont chargés tous les deux. Choisissez celui que vous voudrez. Tuez-moi ou je vous tue. Si je meurs, vous ferez de votre enfant ce qu'il vous plaira, un grand homme ou un coquin. Je ne serai plus là pour m'y opposer. Si vous mourez...

— Si je meurs ? dit le père, les yeux troublés, haletant.

— Il restera là où vous êtes, à la grâce de Dieu ou du diable.

— Vous n'avez donc ni cœur ni pitié ?

— Je ne me le suis jamais demandé.

— Si c'est ma vie que vous voulez, prenez-la. Je vous la donne. Mais jurez-moi qu'en échange vous respecterez celle de cet enfant.

Antoine haussa les épaules.

— Je vous ai dit de choisir un de ces pistolets.

— Je ne me batterai pas avec vous.

— Je vous y forcerai bien.

— Non, puisque ma mort doit faire le malheur de l'enfant que je porte dans mes bras, je ne veux pas mourir.

— Excellent prétexte pour cacher ta lâcheté, misérable.

Julien sourit avec mélancolie.

— Monsieur, je suis officier, j'ai été deux fois décoré sur le champ de bataille. J'ai la médaille militaire et la croix d'honneur. Ce n'est pas à moi que vous donnerez des leçons de courage.

— Alors, pourquoi trembles-tu ?

—Pour ce petit qui dort contre mon cœur, et pour la mère qui me l'a confié.

—La mère. Tu oses invoquer ce souvenir.

—Rien n'empêchera que je l'aime. Rien ne l'empêchera de m'aimer.

Antoine s'était rapproché peu à peu du jeune officier. Il lui parla maintenant les yeux dans les yeux, très près.

—Tu ne te battras pas ?

—Non. Avec vous, jamais.

—Tu es donc le dernier des infâmes ?

—Je suis père et ma vie est précieuse à mon enfant.

—Eh bien, résiste donc à la suprême insulte.

Et brutalement, il le souffleta deux fois, sur les deux joues ; du plat et du revers de la main. Julien chancela. Un sourd gémissement sortit de ses lèvres.

—Ah ! mon Dieu, mon Dieu ! murmura-t-il.

Et s'il n'avait pas rencontré un arbre contre lequel il s'appuya, il serait certainement tombé. Il y eut un long silence entre ces deux hommes. Evidemment Julien luttait contre lui-même. Tout à l'heure très pâle, à présent un flot de sang empourprait ses joues. Ses lèvres tremblaient. Son angoisse était grande. Se battra-t-il ? Contre cette lâche injure, ne se révolterait-il pas ? Mais s'il se battait, s'il mourait, que deviendrait l'enfant ?

Et sa méditation, ces réflexions tristes lui revenaient à l'esprit, pour le troubler plus profondément encore : " Je ne te verrai pas grandir. Et mes rêves ne vont pas plus loin que cet instant. Je ne te vois pas autrement que ce que tu es ; tout petit et dans tes langes. La mort qui est entre nous, me voile le reste. Pauvre enfant ! qui t'aimera ? "

—Vraiment, votre patience est admirable, monsieur, fit Antoine.

—Dites mon amour, monsieur, fit simplement l'officier.

Il soupira, déposa le bébé sur de la mousse, puis enleva son manteau, il l'étendit sur la terre glacée. Il mit l'enfant sur la fourrure et l'enveloppa, de façon que le froid aigu de la neige ne l'atteignit pas. Il se plaça devant lui, pour, jusqu'au bout, le couvrir de son corps.

—Je suis à vous, monsieur, dit-il.

Il prit un des pistolets, l'arma et attendit. Antoine, se reculant de cinq ou six pas, en avait fait autant de son côté.

—Monsieur, dit-il, je ne suis pas un assassin. Bien que nous n'ayons pas de témoins, c'est un duel loyal que je vous offre. Vous aurez autant de chance de me tuer que j'en ai de me débarrasser de vous. Nous tirerons ensemble au moment où l'horloge de Chambord sonnera quatre heures. Au quatrième coup, nous aurons tiré. Cela vous plaît-il ?

—Parfaitement.

—Il est quatre heures moins cinq à ma montre. Il se peut qu'elle ne marche point comme le château à une ou deux minutes près. Donc, ne vous laissez pas surprendre. Préparez-vous.

Ils se turent, ne se quittant pas des yeux. Cinq minutes, cela semble parfois terriblement long. Julien n'avait plus que cinq minutes à vivre et cependant ce n'était pas à lui-même qu'il pensait. Il ne songeait qu'au petit. Quelle vie heureuse aurait pu être la sienne, auprès d'une femme adorée, auprès d'un enfant sur lequel se seraient concentrés toutes les joies, toutes les ambitions, tous les projets. Ces grands bonheurs si complets ne sont pas possibles. Des événements imprévus se jettent toujours à la traverse et en changent le cours. Et tous ces rêves de vie calme, d'affections pures et dévouées, d'ardent amour, aboutissaient à ce coin de bois attristé par l'hiver : toutes les chansons joyeuses de sa jeunesse s'envolaient, pour ne plus revenir, sur les hurlements du vent qui faisait craquer les branches et pleuvoir la neige, et toute sa vie semblait résumée en cette minute suprême, et tenir dans le court instant qui le séparait de ce duel. Son cœur s'amollissait sous une pensée de deuil et de joie toute ensemble, et ses yeux, à cette pensée, se mouillèrent :

—Marguerite ! Ma chère Marguerite !

Soudain, assez près, derrière la futaie des hautes herbes, il y eut un tintement de carillon, un peu assourdi par la neige. Puis, quatre heures sonnèrent, lentement, très espacés. On eût dit que

l'horloge mesurait le temps qui restait à vivre à l'un de ces deux hommes.

Antoine, au premier coup, mit en joue froide ment. Julien n'entendait pas l'heure. Il ne voyait pas Antoine. Il était, à cette seconde, très loin dans le rêve souriant de ce qu'aurait pu être sa vie heureuse auprès de Marguerite.

Antoine visait au cœur et son doigt pressa la détente. Un petit coup sec fit tressaillir Julien et le tira de sa rêverie. Ses yeux baissés se relevèrent. Il retomba dans la réalité. L'horloge sonnait son dernier coup. Antoine avait visé, pressé la détente et le chien s'était abattu sur la capsule. Celle-ci avait éclaté et c'était ce bruit qui avait réveillé Julien. Mais le coup n'était point parti. Antoine, blême attendait la mort.

L'horloge, avait frappé quatre heures et les vibrations emplissaient l'air encore. Julien leva lentement son arme. Il défendait non sa vie, mais son enfant. Il était décidé à le défendre jusqu'au bout.

—Tirez, monsieur, qu'attendez-vous donc ? dit Antoine d'une voix sourde.

Debout, immobile, comme frappé de paralysie, Julien en effet ne tirait pas. Sa main s'abaissa, retomba le long de son corps, lâchant le pistolet qui s'enfouit dans des bruyères couvertes de neige.

—Eh bien, monsieur, eh bien ? dit Antoine.

Julien s'affaissait et roulait sur le sol. Un peu de sang lui montait aux lèvres. On eût juré que la balle du pistolet de Pontalès l'avait frappé en plein cœur. Il gisait inanimé, devant Antoine surpris.

—Je n'y comprends rien, murmura celui-ci.

Il s'approcha de l'officier et le contempla.

—Mais il est mort !

Et se penchant plus près, il aperçoit quelques traces rouges sur le gilet. La chemise est ensanglantée. La blessure de la poitrine est ouverte. Elle est terrible, cette blessure. Il a fallu une constitution de fer, soutenue par un courage surhumain. Il a fallu peut-être aussi l'ardent désir de revoir une image chérie, de retrouver des souvenirs aimés, laissés en France, pour ne point demander la mort au milieu de ces tortures. Antoine a tout compris, cette fois.

—Ma foi, je l'ai échappé belle, dit-il.

L'idée ne lui vient même pas de secourir cet homme. Il jette sur lui un dernier regard, contemple, là-bas, dans la neige, ce manteau de fourrure qui couvre un enfant dont il devrait du moins prendre pitié, puisqu'il est innocent de toutes ces haines, puisqu'il est victime. Il s'éloigne à pas lents, à chaque pas tournant la tête vers l'homme et vers le petit. Bientôt il les a perdus de vue et il se sauve, car cette fois, l'horreur de ce qu'il fait est plus forte, sans doute, que son criminel courage.

Il tremble. Julien ne lui inspire pas de pitié. Celui-là, il le hait. Mais le petit qu'il laisse ainsi sous le froid aigu de cette nuit mortelle qui commence, le petit qu'il abandonne dans la neige au milieu de cette forêt, cela c'est abominable, il le sait, il le sent, il hésite. Reviendra-t-il ? Une lutte s'opère quelques instants, dans ce cœur rude, mais une lutte terminée bientôt par un geste d'insouciance. Il court à son cheval, saute en selle et s'éloigne. Pas un passant n'est venu troubler ce court drame. Les arbres seuls, éternels et muets spectateurs, ont tout vu. Quand, au loin, Antoine de Pontalès a disparu, la forêt retombe dans sa solitude.

La nuit est venue. Elle n'est pas très obscure, elle serait même claire, si les nuages ne cachaient pas la lune. La neige a recommencé de tomber. Elle s'accroche d'abord, tout en haut, aux extrêmes branches de la futaie, puis comme elle s'y accumule, elle dégringole en tourbillonnant et peu à peu la voilà qui recouvre le corps du père et de celui de l'enfant. C'est un linceul qui les enveloppe. Tout à l'heure ils auront tous les deux disparu sous l'uniformité de cette nappes immaculée ; et rien, au milieu de ces bruyères et de ces broussailles, rien ne laissera deviner qu'il y a eu là deux êtres vivants, dont l'un n'a fait qu'entrevoir et n'a pas eu le temps de comprendre la vie, dont l'autre, qui a aimé, a connu de la vie les plus grandes joies et les plus amères souffrances.

Celui-ci, pourtant, n'est pas mort. Au moment où le froid va l'engourdir, un reste d'énergie passe dans ses veines, réchauffe son sang. Il se remue

les mains, il se soulève, il ouvre les yeux. La neige qui le couvre de la tête aux pieds n'est pas plus blanche que n'est son visage. Il se souvient, aussi. Son regard se dirige vers l'enfant. Le petit ne bouge pas. Il est mort, déjà, peut-être.

Julien se traîne, le prend, découvre le manteau. Non, enseveli dans la chaleur de la fourrure, le petit dort profondément. Des larmes surgissent aux yeux de Julien.

Il essaye de se lever. Il est bien faible. C'est à peine s'il lui est possible de se tenir debout. Une fièvre intense le brûle. Ses yeux sont comme voilés, sa gorge est enflammée. De sa poitrine, le sang coule toujours et la chemise, rougie, est collée contre sa peau.

—Il me semble murmura le blessé, que si je pouvais boire cela me ferait du bien.

Le roulement tumultueux du Cosson arrive jusqu'à lui.

—Oui, un peu d'eau, un peu d'eau.

Il a essayé de la neige, mais elle n'a fait que surexciter sa soif. Alors il se dirige vers la rivière, plié en deux, et se retenant aux branches, sans souffle. Il s'arrête en entendant une plainte partie de dessous son manteau. Il se retourne et dit :

—Cher enfant, je ne te quitte pas. Je reviens tout de suite.

Et il se hâte ! Ah ! comme il est faible, comme sa respiration est bruyante. Il ne respire pas, il râle. Et au milieu de sa torture, il pense à celle qu'il aime, et c'est avec le nom de Dieu qu'il invoque, le nom de l'adorée qui revient sur sa bouche.

—Marguerite ! chère Marguerite !

Il arrive au Cosson avec bien de la peine. La rivière coule à ses bords, effleurant les basses branches des buissons qui trempent et, fouettées par le flot, se balancent dans son eau bourbeuse. Il se penche avidement sur cette eau, y plonge les mains, s'en inonde le visage, et, écartant sa chemise, s'en inonde aussi la poitrine. Mais voilà que tout à coup un nuage brûlant monte à son front et voile ses yeux. Il ne voit plus clair. Ses jambes sont molles. Autour de lui, la rivière et les bois tournent et dansent follement. Il perd l'équilibre, étend les bras d'instinct, pour se raccrocher à quelque branche. Ses mains ne rencontrent que le vide. Et il roule dans le Cosson. Et la rivière aux eaux jaunes se referme sur le pauvre homme déjà mort peut-être, brusquement mort avant de tomber. Les flots se bousculent, en s'enfuyant au loin, sous les arbres ouatés de neige. Le corps n'a point reparu à la surface. Il roule dans les profondeurs. La neige n'a pas cessé de tomber. Et là bas, l'enfant se plaint doucement dans sa fourrure. On dirait le cri d'un oiseau.

## II

Avant d'arriver au hameau de Chambord dont les petites maisons noires, d'un seul étage, bâties en torchis, délabrées et sordides font un si curieux contraste avec les splendeurs du château, la merveille et le chef-d'œuvre de l'architecture de la renaissance, la route principale rejoint les grandes avenues qui conduisent à des villages disséminés sur les limites de la forêt. C'est, à cet endroit, le Carrefour du Parc.

Dans un coin de ce carrefour et non loin du hameau une voiture est arrêtée et l'âne qui la conduisait erre en liberté sous la futaie, essayant de tondre quelques genêts et quelques ronces et accompagnant chaque coup de langue d'un regard oblique et fin, comme s'il voulait prendre un mystérieux personnage à témoin de la maigre pitance qu'il était réduit à faire. La voiture est une sorte de véhicule carré et assez long, pareil à ceux qui loge les familles de saltimbanques, mais moins lourd, des proportions suffisantes pour ne point dépasser les forces de l'animal chargé de le conduire. A l'intérieur, il y a deux lits et une caisse ou deux emplies d'ustensiles et de linge.

Le père Routard, à qui appartiennent âne et voiture, appelle celle-ci, son habitation de campagne. Qu'est ce que le père Routard ? Un rétameur ambulancier, parcourant à époques fixes, la Touraine, le pays blésois, la Sologne et le Bas-Berry.

FEUILLETON "DU MONDE ILLUSTRÉ"

MONTRÉAL, 1er FÉVRIER 1890

## FAMILLE-SANS-NOM

PAR JULES VERNE

## PREMIÈRE PARTIE

## I. — QUELQUES FAITS, QUELQUES DATES

"On plaint ce pauvre genre humain qui s'égorge à propos de quelques arpents de glace", disaient les philosophes à la fin du XVIIIe siècle—et ce n'est pas ce qu'ils ont dit de mieux, puisqu'il s'agissait du Canada, dont les Français disputaient alors la possession aux soldats de l'Angleterre.

Deux cents ans avant eux, au sujet de ces territoires américains, revendiqués par les rois d'Espagne et de Portugal François Ier, s'était écrié : "Je voudrais bien voir l'article du testament d'Adam, qui leur lègue ce vaste héritage !" Le roi avait d'autant plus raison d'y prétendre, qu'une partie de ces territoires devait bientôt prendre le nom de Nouvelle France.

Les Français, il est vrai, n'ont pu conserver cette magnifique colonie américaine ; mais sa population, en grande majorité, n'en est pas moins restée française, et elle se rattache à l'ancienne Gaule par ces liens du sang, cette identité de race, ces instincts naturels, que la politique internationale ne parvient jamais à briser.

En réalité, les "quelques arpents de glace", si dédaigneusement qualifiés, forment un royaume dont la superficie égale celle de l'Europe.

Un Français avait pris possession de ces vastes territoires dès l'année 1534.

C'est au cœur même de cette contrée que Jacques Cartier, originaire de Saint-Malo, poussa sa marche audacieuse, en remontant le cours du fleuve, auquel fut donné le nom de Saint-Laurent. L'année suivante, le hardi Malouin, portant plus avant son exploration vers l'ouest, arriva devant un groupe de cabanes—Canada en langue indienne—d'où est sortie Québec, puis, atteignit cette bourgade d'Hochelaga, d'où est sortie Montréal. Deux siècles plus tard, ces deux cités allaient successivement prendre le titre de capitales, concurrentement avec Kingston et Toronto, en attendant que, dans le but de mettre fin à leurs rivalités politiques, la ville d'Ottawa fût déclarée siège du gouvernement de cette colonie américaine, que l'Angleterre appelle actuellement *Dominion of Canada*.

Quelques faits, quelques dates, suffiront à faire connaître les progrès de cet important état depuis sa fondation jusqu'à la période de 1830 à 1840, pendant laquelle se sont déroulés les événements relatifs à cette histoire.

Sous Henri IV, en 1595, Champlain, un des bons marins de l'époque, revient en Europe après un premier voyage, pendant lequel il a choisi l'emplacement où sera fondée Québec. Il prend part

alors à l'expédition de M. de Mons, porteur de lettres patentes pour le commerce exclusif des pelleteries, qui lui accordent le droit de concéder des terres dans le Canada. Champlain, dont le caractère aventureux ne s'acomode guère des choses du négoce, tire de son côté, remonte de nouveau le cours du Saint-Laurent, bâtit Québec en 1606. Depuis deux ans déjà, les Anglais avaient jeté les bases de leur premier établissement d'Amérique sur les rivages de la Virginie. De là, les germes d'une jalousie de nationalité ; et même, dès cette époque, se manifestent les prodromes de cette lutte que l'Angleterre et la France se livreront sur le théâtre du nouveau monde.

Au début, les indigènes sont nécessairement mêlés aux diverses phases de cet antagonisme. Les Algonquins et les Hurons se déclarent pour Champlain contre les Iroquois, qui viennent en aide aux soldats du Royaume-Uni. En 1609, ceux-ci sont battus sur les bords du lac, auquel on a conservé le nom du marin français.

Deux autres voyages—1613 et 1615—conduisent

donne Québec aux Anglais. En 1632, Champlain repart de Dieppe avec trois vaisseaux, reprend possession du Canada, restitué à la France par le traité du 13 juillet de la même année, jette les fondements de villes nouvelles, établit le premier collège canadien sous la direction des Jésuites, et meurt le jour de Noël—en 1635—dans le pays conquis à force de volonté et d'audace.

Pendant quelque temps, des relations commerciales se nouent entre les colons français et les colons de la Nouvelle-Angleterre. Mais les premiers ont à lutter contre les Iroquois, qui sont devenus redoutables par leur nombre, car la population européenne n'est encore que de deux mille cinq cents âmes. Aussi la compagnie, dont les affaires périclitent, s'adresse-t-elle tout d'abord à Colbert, qui envoie le marquis de Tracy à la tête d'une escadre. Les Iroquois repoussés reviennent bientôt à la charge, se sentant soutenus par les Anglais, et un horrible massacre de colons s'accomplit dans le voisinage de Montréal.

Cependant, si, en 1665, la population s'est accrue du double, ainsi que le domaine superficiel de la colonie, il n'y a encore que treize mille Français en Canada, tandis que les Anglais comptent déjà deux cent mille habitants de race saxonne dans la Nouvelle-Angleterre. La guerre recommence. Elle prend pour théâtre cette Acadie, qui forme actuellement la Nouvelle-Ecosse, puis, s'étend jusqu'à Québec, d'où les Anglais sont repoussés en 1690. Enfin le traité de Ryswick—1697—assure à la France la possession de tous les territoires que la hardiesse des découvreurs, le courage de ses enfants, avaient faits siens dans le Nord-Amérique. En même temps, les tribus insoumises, Iroquois, Huron et autres, se mettent sous la protection française par la convention de Montréal.

En 1703, le marquis de Vaudreuil, fils d'un premier gouverneur de ce nom, est nommé au gouvernement général au Canada, que la neutralité des Iroquois rend plus aisé à défendre contre les agressions des colons de la Grande-Bretagne. La lutte reprend dans les établissements de Terre-Neuve, qui sont anglais, et dans l'Acadie, qui, en 1711, échappe aux mains du marquis de Vaudreuil. Cet abandon va permettre aux forces anglo-américaines de se concentrer pour la conquête du domaine canadien, où les Iroquois, travaillés en dessous, redeviennent douteux. C'est alors que le traité d'Utrecht—1713—consomme la perte de l'Acadie, après avoir assuré

pour trente ans la paix avec l'Angleterre.

Durant cette période de calme, la colonie fait de réels progrès. Les Français construisent quelques nouveaux forts, afin d'en assurer la possession à leurs descendants. En 1721, la population est de vingt-cinq mille âmes, et de cinquante mille en 1744. On peut croire que les temps difficiles sont passés. Il n'en est rien. Avec la guerre de la succession d'Autriche, l'Angleterre et la France se retrouvent aux prises en Europe, et, par suite, en Amérique. Il y a des alternatives de succès et de revers. Enfin le traité d'Aix-la-Chapelle—1747—remit les choses dans l'état où elles étaient au traité d'Utrecht.

Mais, si l'Acadie est désormais possession britannique, elle est demeurée bien française par les tendances générales de sa population. Aussi, le Royaume-Uni provoque-t-il l'immigration anglo-



Les élections amènent des collisions sérieuses.—Page 2, col 2.

Champlain jusque dans les régions presque inconnues de l'ouest, sur les bords du lac Huron. Puis, il quitte l'Amérique et revient une troisième fois au Canada. Enfin, après avoir donné de tête et de bras contre des intrigues de toutes sortes, il reçoit, en 1620, le titre de gouverneur de la Nouvelle-France.

Sous ce nom se crée alors une compagnie, dont la constitution est approuvée par Louis XIII en 1628. Cette compagnie s'engage à faire passer en Canada, dans l'espace de quinze ans, quatre mille Français catholiques. Les quelques vaisseaux expédiés à travers l'Océan, les premiers tombent aux mains des Anglais, qui s'avancent à travers la vallée du Saint-Laurent et somment Champlain de se rendre. Refus de l'intrépide marin, auquel le manque de ressources et de secours impose bientôt une capitulation—honorables d'ailleurs—qui, en 1629,



saxonne, afin d'assurer sa prépondérance de race dans les provinces conquises. La France veut en faire autant pour le Canada ; elle y réussit mal, et, sur ces entrefaites, l'occupation des territoires de l'Ohio rejette les rivaux en présence.

C'est alors, devant le fort Duquesne, récemment élevé par les compatriotes du marquis de Vaudreuil, que Washington apparaît à la tête d'une forte colonne anglo-américaine. Franklin ne venait-il pas de déclarer que le Canada ne pouvait appartenir aux Français ? Deux escadres partent d'Europe—l'une de France, l'autre d'Angleterre. Après d'épouvantables massacres, qui ensanglantent l'Acadie et les territoires de l'Ohio, la guerre est officiellement déclarée par la Grande-Bretagne à la date du 18 mai 1756.

En ce même mois, sur une pressante demande de renforts faite par M. de Vaudreuil, le marquis de Montcalm vient prendre le commandement de l'armée régulière du Canada—quatre mille hommes en tout. Le ministre n'avait pu disposer d'un effectif plus considérable, car la guerre d'Amérique n'était pas populaire en France, si elle l'était à un rare degré dans le Royaume Uni.

Dès le début de la campagne, premiers succès au profit de Montcalm. Prise du fort William-Henry, bâti au sud de ce lac George, qui forme le prolongement du lac Champlain. Défaite des troupes anglo-américaines à la journée de Carillon. Mais, malgré ces brillants faits d'armes, évacuation du fort Duquesne par les Français, et perte du fort Niagara, rendu par une garnison trop faible, que la trahison des Indiens empêche de secourir en temps utile. Enfin, prise de Québec, en septembre 1759, par le général Wolfe à la tête de huit mille hommes de débarquement. Les Français, malgré la bataille qu'ils gagnent à Montmorency, ne peuvent éviter une défaite définitive. Montcalm est tué, Wolfe est tué. Les Anglais sont en partie maîtres des provinces canadiennes.

L'année suivante, une tentative est faite pour reprendre Québec, cette clef du Saint-Laurent. Elle échoue, et, peu de temps après, Montréal est contraint à capituler.

Enfin, le 10 février 1763, un traité intervient. Louis XV renonce à ses prétentions sur l'Acadie au profit de l'Angleterre. Il lui cède en toute propriété le Canada et ses dépendances. La Nouvelle-France n'existe plus que dans le cœur de ses enfants. Mais les Anglais n'ont jamais su s'adjoindre les peuples qu'ils ont soumis ; ils ne savent que les détruire. Or, on ne détruit pas une nationalité, lorsque la majorité des habitants a gardé l'amour de son ancienne patrie et ses aspirations d'autrefois. En vain, la Grande-Bretagne organise-t-elle trois gouvernements, Québec, Montréal et Trois-Rivières. En vain veut-elle imposer la loi anglaise aux Canadiens, les astreindre à prêter un serment de fidélité. A la suite d'énergiques réclamations, en 1774, un bill est adopté, qui remet la colonie sous l'empire de la législation française.

D'ailleurs, s'il n'a plus rien à redouter de la France, le Royaume-Uni va se trouver en face des Américains. Ceux-ci, en effet, traversant le lac Champlain, prennent Carillon, les fort Saint-Jean et Frédéric, marchent avec le général Montgomery sur Montréal dont ils s'emparent, puis sur Québec qu'ils ne parviennent pas à prendre d'assaut.

L'année suivante—4 juillet 1776—est proclamée la déclaration d'indépendance des Etats-Unis d'Amérique,

Vient alors une période lamentable pour les Franco-Canadiens. Les Anglais sont dominés par une crainte : c'est que cette colonie leur échappe en entrant dans la grande fédération et se réfugie sous le pavillon étoilé que les Américains déploient à l'horizon. Mais il n'en fut rien—ce qu'il est permis de regretter dans l'intérêt des vrais patriotes.

En 1791, une nouvelle constitution divise le pays en deux provinces : le Haut-Canada, à l'ouest, le Bas-Canada à l'est, avec Québec pour capitale. Chaque province possède un Conseil législatif, nommé par la Couronne, et une Chambre d'assemblée, élue pour quatre ans par les francs tenanciers des villes. La population est alors de cent trente-cinq mille habitants, parmi lesquels on n'en compte que quinze mille d'origine anglaise.

Ce que doivent être les aspirations des colons,

violentes par la Grande-Bretagne, se résument dans la devise du journal *Le Canadien*, fondé à Québec en 1806 : *Nos institutions, notre langue et nos lois*. Ils se battent pour conquérir ce triple desideratum et la paix, signée à Gand, en 1814, termine cette guerre, où les succès et les revers se compensèrent de part et d'autre.

La lutte recommence encore entre les deux races, qui occupent le Canada de façon si inégale. C'est d'abord sur le terrain purement politique qu'elle s'engage. Les députés réformistes, à la suite de leur collègue, l'héroïque Papineau, ne cessent d'attaquer l'autorité de la métropole dans toutes les questions—questions électorales, questions des terres qui sont concédées dans une proportion énorme aux colons de sang anglais, etc. Les gouverneurs ont beau proroger ou dissoudre la Chambre, rien n'y fait. Les opposants ne se laissent point décourager un instant. Les royalistes—comme ils s'appellent, ont l'idée d'abroger la constitution de 1791, de réunir le Canada en une seule province, afin de donner plus d'influence à l'élément anglais, de proscrire l'usage de la langue française qui est restée la langue parlementaire et judiciaire. Mais Papineau et ses amis réclament avec une telle énergie que la Couronne renonce à mettre en œuvre ce détestable projet.



SIR JOHN COLBORNE GILBERT ARGALL  
COLONEL GORE LORD GOSFORD

Cependant, la discussion s'accroît. Les élections amènent des collisions sérieuses. En mai 1831, à Montréal, une émeute éclate, qui coûte la vie à trois patriotes franco-canadiens. Des meetings rassemblent la population des villes et des campagnes. Une active propagande se poursuit à travers toute la province. Enfin, un manifeste énumère dans "quatre-vingt-douze résolutions" les griefs de la race canadienne contre la race anglo-saxonne, et demande la mise en accusation du gouverneur général, lord Aylmer. Le manifeste est adopté par la Chambre, malgré l'opposition de quelques réformistes qui le trouvent insuffisant. En 1834, il y a lieu de procéder à de nouvelles élections. Papineau et ses partisans sont réélus. Fidèles aux réclamations de la précédente législature, ils insistent pour la mise en accusation du gouverneur général. Mais la Chambre est prorogée en mars 1835, et le ministre remplace lord Aylmer par le commissaire royal lord Gosford, auquel sont adjoints deux commissaires, chargés d'étudier les causes de l'agitation actuelle. Lord Gosford proteste des dispositions conciliantes de la Couronne envers ses sujets d'outre-mer, sans obtenir que les députés veuillent reconnaître les pouvoirs de la commission d'enquête.

Entre temps, grâce à l'immigration, le parti anglais s'est peu à peu renforcé—même dans le Bas-Canada. A Montréal, à Québec, des associations constitutionnelles sont formées, afin de comprimer les réformistes. Si le gouverneur est obligé de

dissoudre ces associations, créées contrairement à la loi, elles n'en restent pas moins prêtes à l'action. On sent que l'attaque sera très vive des deux côtés. L'élément anglo-américain est plus audacieux que jamais. Il n'est question que d'angliciser le bas Canada par tous les moyens. Les patriotes sont décidés à la résistance légale ou extra-légale. De cette situation si tendue, il ne peut sortir que de terribles heurts. Le sang des deux races va couler sur le sol conquis autrefois par l'audace des découvreurs français.

Telle était la situation du Canada en l'année 1837, au début de cette histoire. Il importait de mettre en lumière l'antagonisme d'origine des éléments français et anglais, la vitalité de l'un, la tenacité de l'autre.

Et d'ailleurs, cette Nouvelle-France, n'était-ce pas un morceau de la patrie, comme cette Alsace-Lorraine que l'invasion brutale allait arracher trente ans plus tard ! Et les efforts tentés par les Franco-Canadiens pour lui rendre au moins son autonomie, n'est-ce pas là un exemple que les Français de l'Alsace et de la Lorraine ne doivent jamais oublier ?

C'était précisément pour arrêter leurs dispositions en prévision d'une insurrection probable, que le gouverneur, lord Gosford, le commandant général, sir John Colborne, le colonel Gore et le ministre de la police, Gilbert Argall, avaient pris rendez-vous dans la soirée du 23 août.

Les Indiens désignent par le mot "kébec" tout rétrécissement de fleuve produit par un brusque rapprochement des rives. De là, le nom de la capitale, qui est bâtie sur un promontoire, sorte de Gibraltar, élevé en amont de l'endroit où le Saint-Laurent s'évase comme un bras de mer. Ville haute sur la colline abrupte, qui domine le cours du fleuve, ville basse étendue sur la rive, où sont construits les entrepôts et les docks, rues étroites avec trottoirs de planches, maisons de bois pour la plupart, quelques édifices sans grand style, palais du gouverneur, hôtels de la poste et de la marine, cathédrales anglaise et française, une esplanade très fréquentée des promeneurs, une citadelle occupée par une garnison assez importante, telle était alors la vieille cité de Champlain, plus pittoresque, en somme, que les villes modernes du Nord-Amérique.

Du jardin du gouverneur, la vue s'étendait au loin sur le superbe fleuve dont les eaux se séparent, en aval, à la fourche de l'île d'Orléans. La soirée était magnifique. L'atmosphère attiédie ne se troublait point sous l'âpre souffle du nord-ouest, si pernicieux en toutes saisons, quand il se propage à travers la vallée du Saint-Laurent. Dans l'ombre d'un square, une de ses faces éclairée par la lumière de la lune, se dressait la pyramide quadrangulaire, élevée à la mémoire de Wolfe et de Montcalm, réunis le même jour par la mort.

Depuis une heure déjà, le gouverneur général et les trois autres hauts personnages s'entretenaient d'une situation qui les obligeait à se tenir incessamment sur le qui-vive. Les symptômes d'un soulèvement prochain n'apparaissaient que trop clairement. Il convenait d'être prêt à toute éventualité.

"De combien d'hommes pouvez-vous disposer ?" venait de demander lord Gosford à sir John Colborne.

"D'un nombre malheureusement trop restreint, répondit le général, et encore devrai-je dégarnir le comté d'une partie des troupes qui l'occupent.

—Précisez, commandant.

—Je ne pourrai mettre en avant que quatre bataillons et sept compagnies d'infanterie, car il est impossible de rien prendre sur les garnisons des citadelles de Québec et de Montréal.

—Qu'avez-vous en artillerie ? . . .

—Trois ou quatre pièces de campagne.

—Et en cavalerie ?

—Un piquet seulement.

—S'il faut disperser cet effectif dans les comtés limitrophes, fit observer le colonel Gore, il sera insuffisant ! Peut-être est-il regrettable, monsieur le gouverneur, que Votre Seigneurie ait dissous les associations constitutionnelles, formées par les loyalistes ! Nous aurions là plusieurs centaines de carabiniers volontaires, dont le secours ne serait point à dédaigner.

(A suivre)